

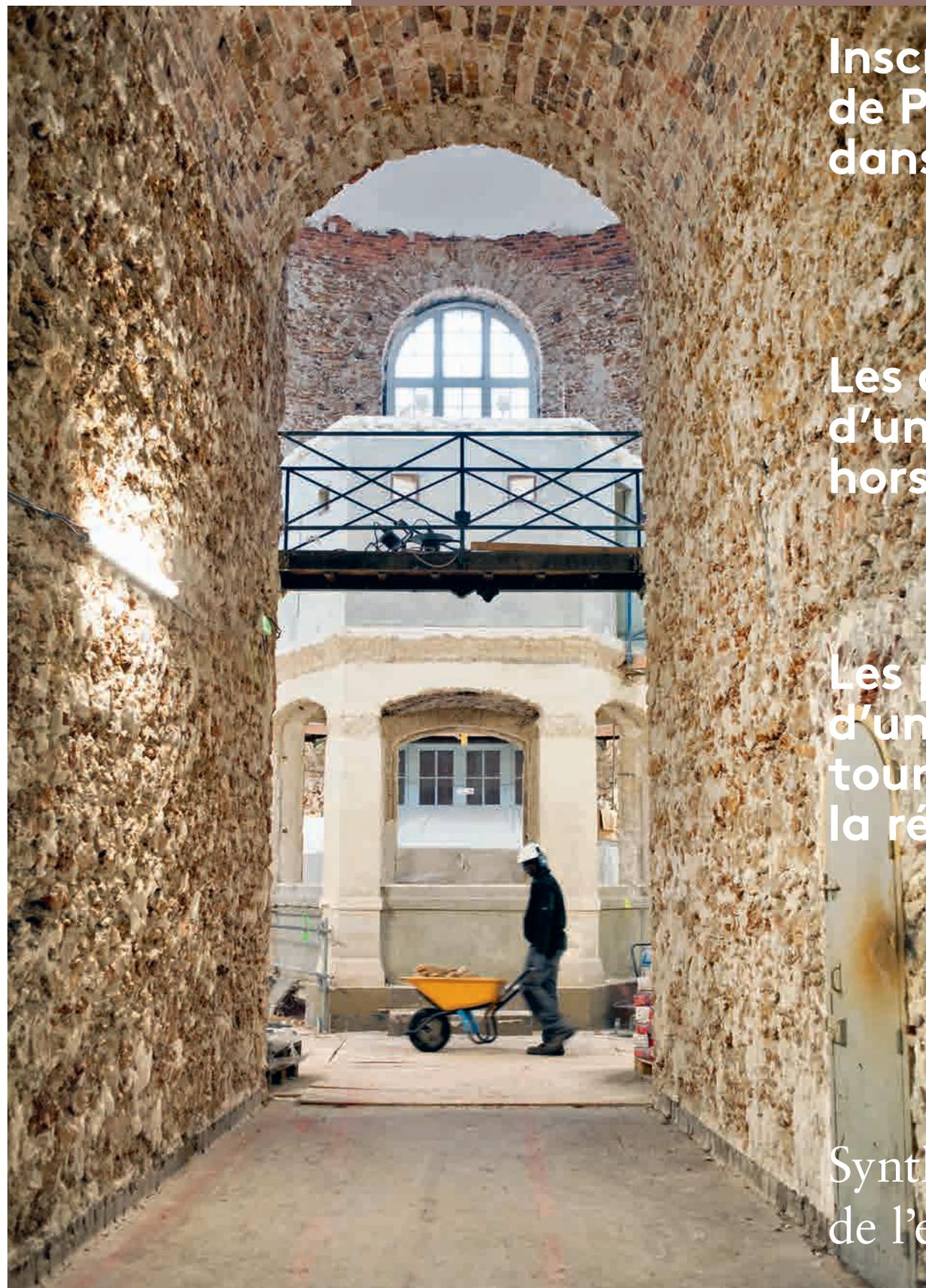
# Maison d'arrêt de Paris La Santé

&  
quartier de  
semi-liberté









## Inscrire la maison d'arrêt de Paris La Santé dans la modernité 7

Maintenir La Santé dans ses fonctions pénitentiaires, un choix mûrement réfléchi 8

Un programme sur mesure 14

Les partis pris de la rénovation 18

## Les contraintes d'un chantier hors normes 25

Une triple contrainte spatiale 30

Une série de poutres techniques 36

Une attention portée aux enjeux patrimoniaux 42

## Les points forts d'un établissement tourné vers la réinsertion 49

Des hébergements aux normes actuelles 50

Une architecture au service de la préparation à la sortie 56

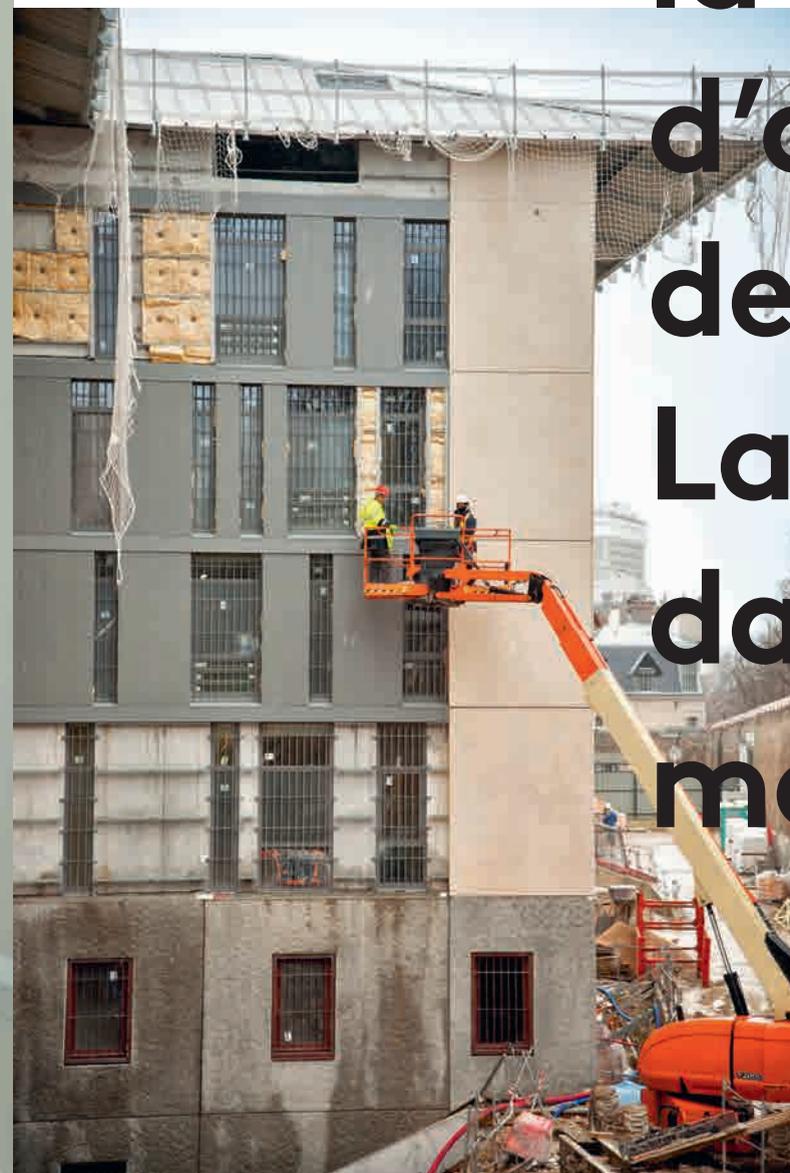
## Synthèse de l'essai historique 65

Vue depuis les environs  
du centre pénitentiaire Paris  
La Santé en centre-ville.





# Inscrire la maison d'arrêt de Paris La Santé dans la modernité



# Maintenir La Santé dans ses fonctions pénitentiaires : un choix mûrement réfléchi

Seul établissement pénitentiaire encore en fonction dans Paris, la maison d'arrêt Paris La Santé aurait pu être démolie ou reconvertie. Sa qualité architecturale et sa position géographique stratégique ont, au contraire, joué en faveur du maintien de ses fonctions pénitentiaires. Dialogue entre partenaires, adaptation du programme pénitentiaire, mobilisation de moyens exceptionnels... tous les leviers ont été actionnés pour réussir une opération emblématique.



PAROLE DE...

**Caroline Soppelsa**

historienne de l'architecture

« Si beaucoup de modifications ont été opérées, certains des principes constitutifs de l'identité de La Santé ont été conservés : le point central de surveillance, dans le quartier bas, qui fait partie des dispositifs pénitentiaires toujours opérants, mais aussi les nefs, avec l'étagement de galeries de cellules desservies par des coursives, qui reviennent en force dans l'architecture carcérale actuelle. Cela crée quelque chose de très ouvert, qui influe sur les manières de vivre le bâtiment. Est-ce que ces éléments permettront à La Santé de maintenir le dialogue entre les personnels et les personnes détenues, qui a longtemps été vanté ? On a beaucoup entendu que La Santé était une prison familiale... L'architecture a nécessairement un impact majeur sur la vie en détention, c'est pourquoi il convient de choisir les dispositifs les plus propres à répondre à notre conception actuelle de la prison qui tend à humaniser l'espace et le temps de la peine. »

Officialisée en 1998, la décision de rénover le centre pénitentiaire Paris La Santé aura mis vingt ans à se concrétiser. Une longue période au cours de laquelle, en attendant le démarrage effectif d'un projet plusieurs fois retardé, une partie des locaux a été fermée pour cause de vétusté avancée. Doté initialement de 1000 places, l'établissement n'accueillait plus, en 2013, que 650 personnes détenues.

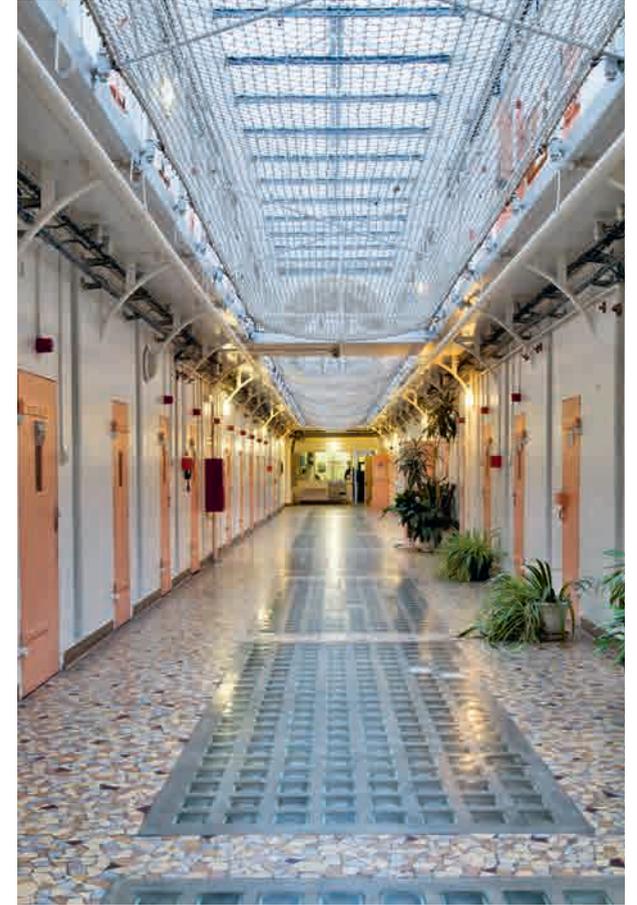
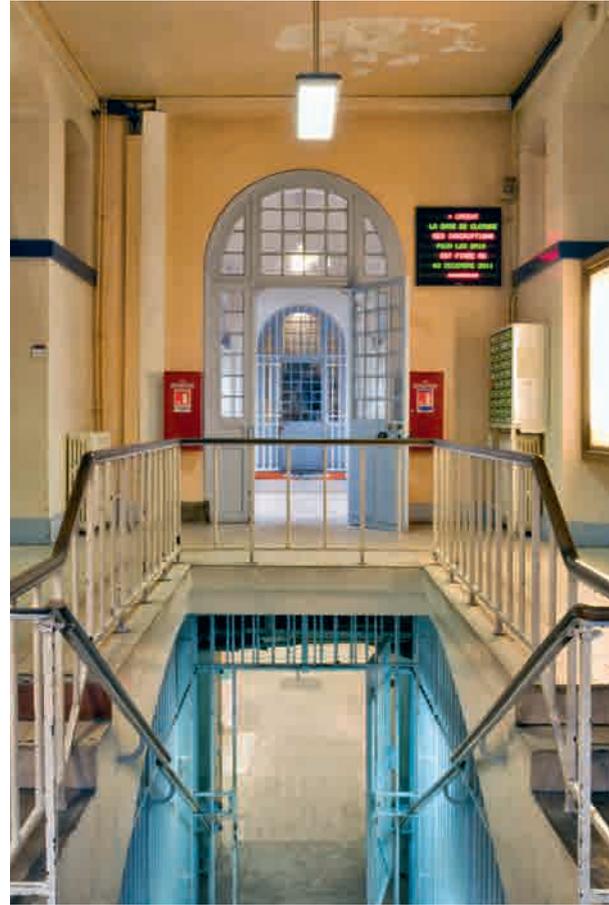
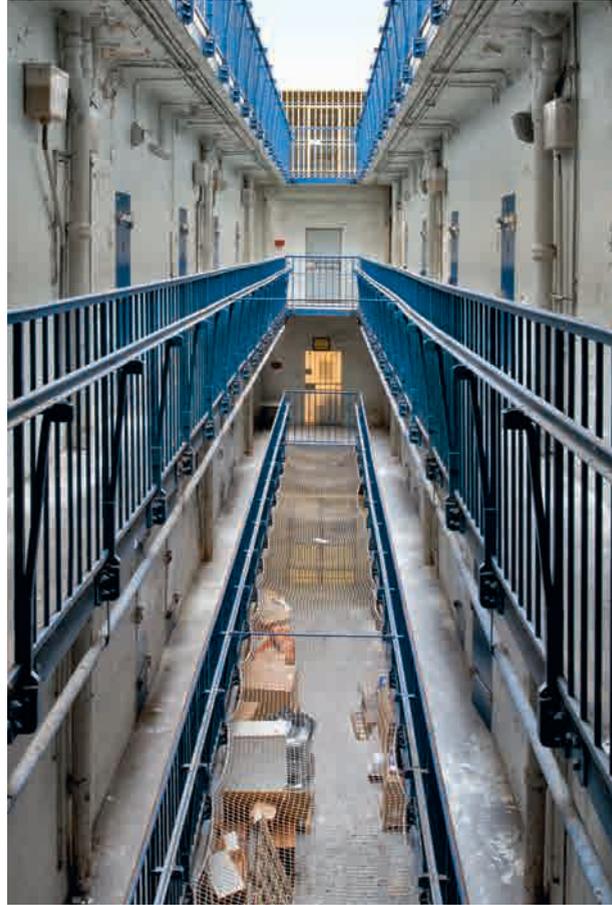
## Un besoin concret

Cet effectif en baisse, mais encore important, témoigne de l'utilité de la maison d'arrêt. Le tribunal de grande instance de Paris (TGI), qui traite, en plus de ses activités classiques, des affaires à compétences nationale et interrégionale, notamment en matière d'antiterrorisme, a indéniablement besoin de cet établissement. « *Maintenir La Santé dans Paris est un atout pour l'institution judiciaire et pour les juridictions parisiennes, confirme Franck Lamy, directeur à la maison d'arrêt. C'est par ailleurs important que le justiciable parisien puisse effectuer sa peine à proximité de chez lui.* » Cette implantation urbaine, qui facilite le maintien des liens entre les personnes détenues et leurs familles, offre également des opportunités en termes d'activité et d'emploi. Un double atout au service de la réinsertion et de la prévention de la récidive.

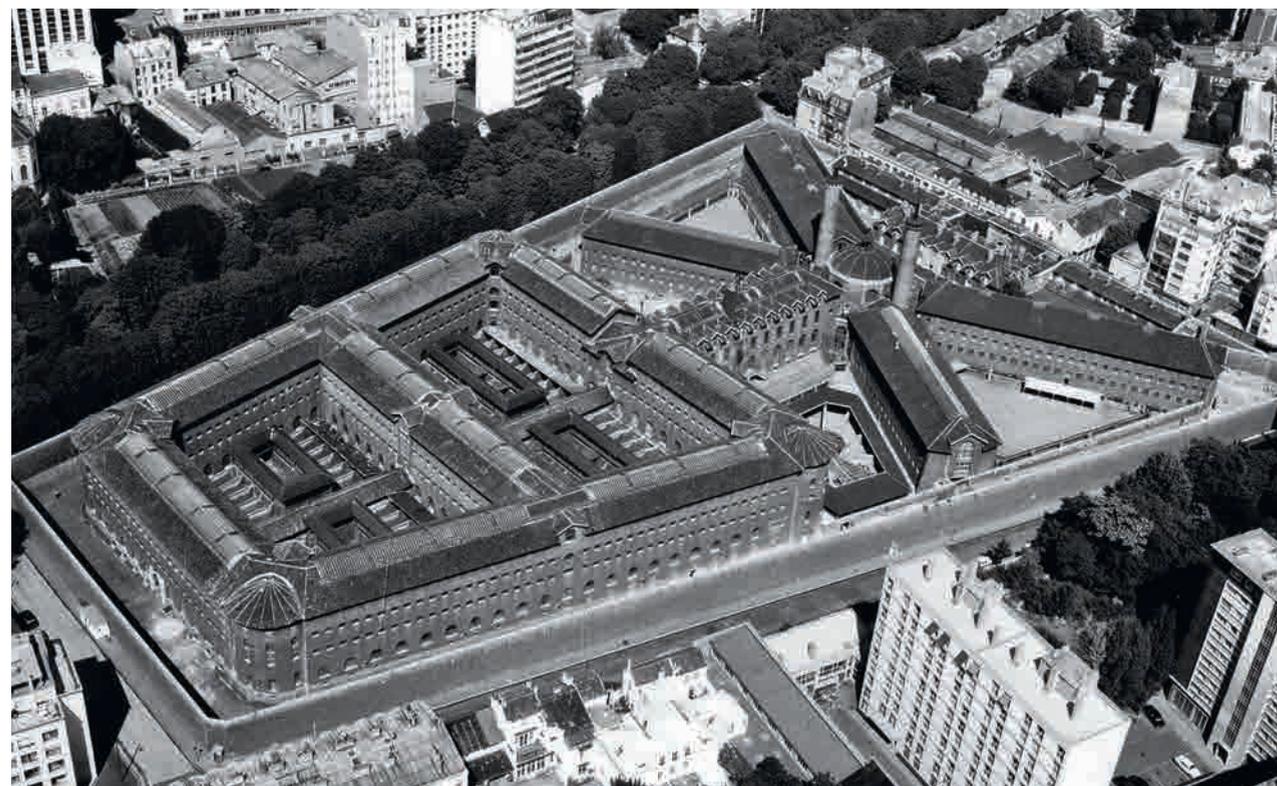
## Des moyens sur mesure

Reste cependant la question architecturale : un ensemble construit dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle peut-il s'adapter aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse des conditions pénitentiaires d'hébergement, de sécurité ou de travail ? « *Comme ce fut le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, la situation emblématique de La Santé, au cœur de Paris, va entraîner la mobilisation de moyens financiers et techniques exceptionnels, note Caroline Soppelsa, historienne de l'architecture. Le recours à ce qui se fait de mieux constitue un point commun entre les deux époques, celle de la construction initiale et celle de l'opération actuelle.* »

Et en effet, à partir du moment où le projet est définitivement relancé, en 2010, tous les acteurs politiques, institutionnels et opérationnels s'unissent pour le faire aboutir dans les meilleurs délais. La solution d'une réhabilitation-construction, afin de disposer d'un établissement de 800 places, dont 100 en semi-liberté, est arrêtée au terme d'échanges constructifs entre l'administration pénitentiaire, la Ville de Paris, les architectes des bâtiments de France (ABF) et l'Agence pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Elle se décline de façon concrète dans un programme immobilier sur mesure, qui fait la part belle au respect du patrimoine parisien.



Vue d'ensemble des couloirs  
et des coursives avant la rénovation.



Prison de La Santé, 29 juillet 1974, © Préfecture de Police. Tous droits réservés.

## Une combinaison architecturale inédite pour l'époque

À partir des années 1840, qui voient la généralisation du système cellulaire, les débats font rage en Europe entre partisans des modèles pénitentiaires pennsylvanien et auburnien, tous deux importés des États-Unis. Tandis que le premier prévoit un encellulement individuel permanent, le second concilie un enfermement collectif dans la journée, puis en cellule individuelle la nuit. Quelques années après l'ouverture, en 1851, à Paris, de la prison Mazas, sur le modèle pennsylvanien, l'originalité et l'ingéniosité du plan de La Santé auront été de combiner ces deux régimes, le premier pour les personnes prévenues, le second pour les condamnés. Émile Vaudremer a en effet repris l'organisation spatiale du système pennsylvanien dans la partie basse du terrain, avec des couloirs de cellules individuelles, qui convergent en un point de surveillance central, selon les principes du plan panoptique. Même la promenade est ici solitaire et aucun lieu d'activité collective n'est prévu, contrairement à la partie haute de la maison d'arrêt, qui comprenait à l'origine de grandes salles, des ateliers, des réfectoires spacieux et des cours de promenade communes ; dans les étages, les cellules individuelles étaient plus petites et moins équipées que du côté pennsylvanien, les personnes détenues y passant moins de temps. Cette distinction n'aura cependant pas duré : à la faveur d'une loi de 1875, qui prône à nouveau un encellulement individuel strict, le quartier haut est réorganisé pour diviser en cellules les espaces jusque-là prévus pour la vie en commun et agrandir les cellules existantes.

## Entre usage et mémoire

Le parti pris d'une rénovation respectueuse de l'architecture d'origine s'est aussi traduit, au-delà de la conservation d'un grand nombre de caractéristiques des bâtiments, par la création d'un lieu de mémoire, qui sera situé dans le mur d'enceinte, au-dessus de la porte d'entrée historique. Y seront présentés et mis en valeur les vestiges d'une époque carcérale révolue : mobilier de cellule, portes en bois d'époque, ainsi que les trois cloches en fonte de La Santé. Autrefois installées au-dessus de la rotonde, elles servaient à sonner l'heure des repas, mais donnaient également le signal des exécutions des condamnés à mort.

### 3 QUESTIONS À...

#### Nicolas Fournel

directeur de programme à l'APIJ

#### Qu'est-ce qui a permis, après une longue période de latence à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de faire aboutir la rénovation de La Santé ?

Cette opération a démontré la capacité des autorités locales, administratives et politiques, à s'associer pour réussir cette réhabilitation-construction. Dès la phase de consultation, en 2010-2012, nous avons associé les acteurs institutionnels : la Ville de Paris – qui s'est montrée favorable au projet, les architectes des bâtiments de France (ABF), la préfecture de Paris et la préfecture de Police. Tout s'est accompli de façon concertée, en lien avec l'administration pénitentiaire, afin d'aboutir à un projet accepté par l'ensemble des acteurs locaux. Cette convergence de vues s'est révélée essentielle pour réussir à maintenir la prison dans la ville.

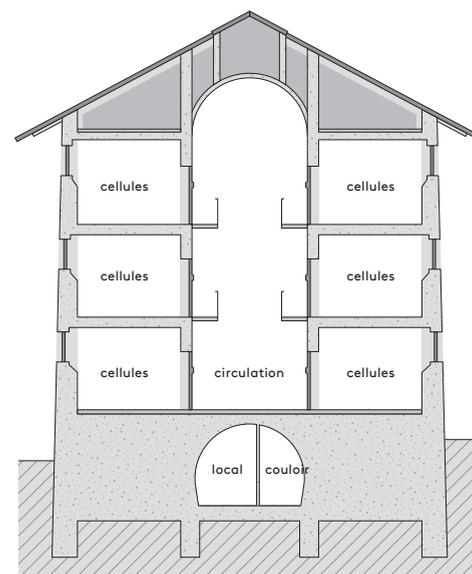
#### Quand et comment avez-vous travaillé avec les architectes des bâtiments de France ?

Nous avons d'abord commandé une étude historique, qui a montré quels étaient les éléments les plus remarquables de La Santé, ce qui nous a permis de faire des propositions à la Ville de Paris et aux ABF afin d'élaborer le programme de conservation. Mais les ABF ne se sont pas contentés de contrôler le projet des quartiers bas, ils ont aussi veillé à ce que la partie neuve n'altère pas l'identité du quartier, marquée

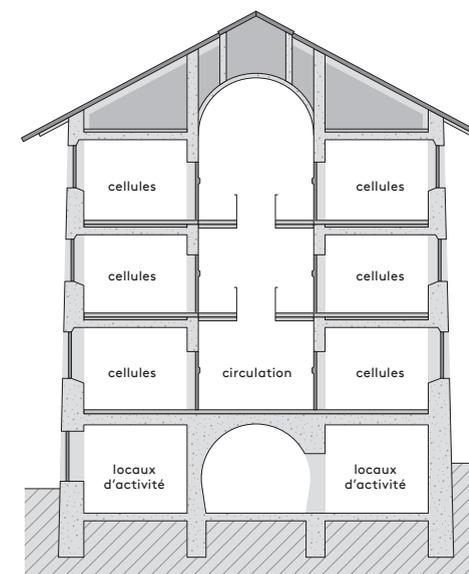
notamment par la présence à proximité d'une église classée et de l'Observatoire de Paris. Les ABF ont non seulement fait partie de la commission architecturale constituée dans le cadre du dialogue compétitif, mais ils ont également été sollicités de manière très formelle en phase d'étude, entre la signature du contrat, fin 2014, et le début des travaux, en mai 2015, pour s'assurer que le projet était compatible avec les règles du patrimoine.

#### Les spécificités issues de la rédaction d'un programme sur mesure, adapté aux contraintes du projet, pourront-elles faire jurisprudence pour de nouvelles opérations ?

Le programme de La Santé répond à des problématiques spatiales, que nous avons essentiellement résolues par le percement de deux portes d'entrée et la superposition d'espaces, habituellement juxtaposés. Le principe des deux entrées tendra à se généraliser sur les nouveaux établissements, afin de dissocier les flux de logistique des flux de personnes. L'opération de La Santé a, en outre, prouvé que, grâce à certaines adaptations, il est possible de réaliser des économies de foncier. D'une manière générale, ce chantier exceptionnel va faire l'objet d'un retour d'expérience dont nous tirerons les leçons pour l'avenir.



Avant



Après

# Un programme sur mesure



Si elle fait partie du nouveau programme immobilier pénitentiaire de 2011, la feuille de route qui a listé les attendus de la future Santé n'est à nulle autre pareille. Exiguïté de la parcelle, insertion urbaine, délais de réalisation, intervention en milieu occupé... les complexités de l'opération ont dicté la rédaction d'un programme sur mesure.

2,8 ha  
pour 808 places  
de détention

18 ha  
pour 600 places  
à Beauvais ou Valence

## Un phasage réglé comme du papier à musique

Concilier le maintien en activité du quartier de semi-liberté (QSL), le respect de délais contraints et la quiétude du quartier, tels sont les impératifs qui ont guidé l'élaboration du phasage des opérations, exigé par le programme. Parmi les grandes étapes de ce phasage, retenons-en cinq :

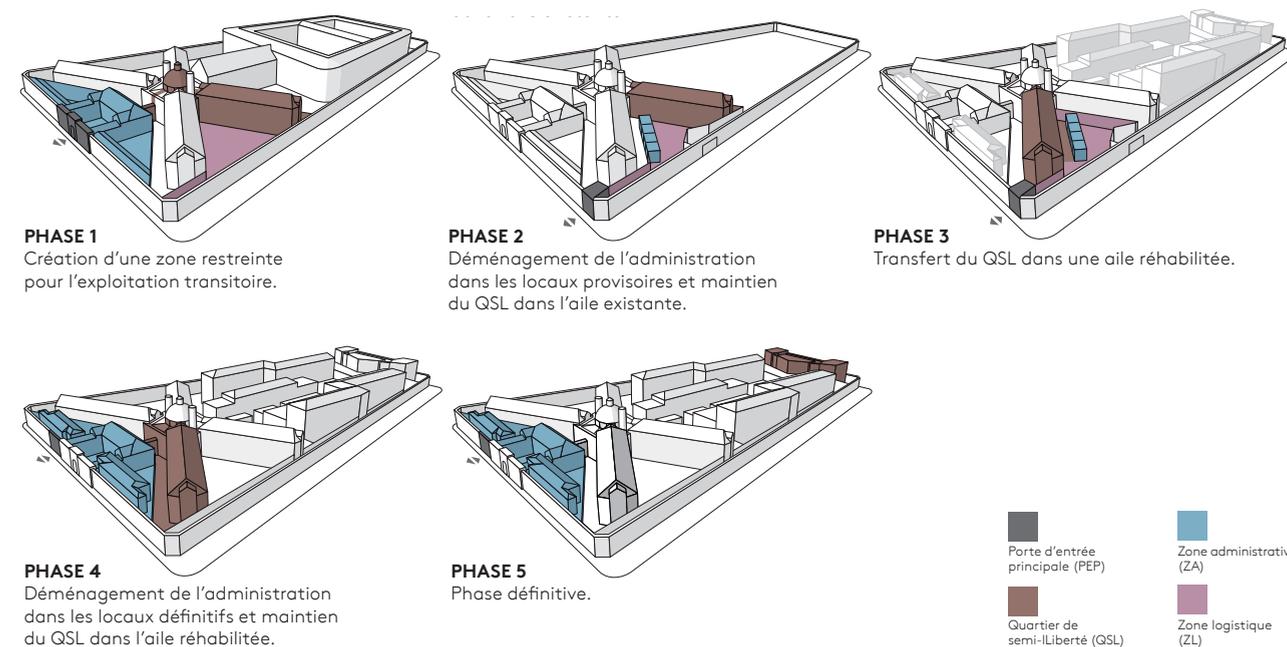
- Avant le démarrage du chantier, il a fallu sectoriser les espaces, de manière à isoler la zone maintenue en exploitation du périmètre des travaux.
- Dans un deuxième temps, l'administration de l'établissement a été déménagée dans des bâtiments provisoires, à proximité du quartier d'hébergement 4 (QB4), où étaient installées les personnes détenues en semi-liberté. Cette zone de détention a alors été desservie par une nouvelle porte d'entrée, percée dans le mur d'enceinte, à l'angle de la rue de la Santé et du boulevard Arago.
- Troisième temps de ce phasage, une fois que les travaux ont été réalisés dans le QB2, le quartier de semi-liberté y a pris place.
- La quatrième phase a vu le réemménagement de l'administration dans ses locaux historiques, complètement réhabilités, et la mise en service de la nouvelle porte d'entrée principale de la rue de la Santé.
- À partir de ce moment, restait à poursuivre et à terminer les travaux pour la totalité de l'établissement (quartier bas et quartier haut), dont ceux du nouveau QSL, pour un dernier déménagement de ses occupants et la mise en service de l'ensemble de l'établissement.

Encellulement individuel, développement des activités, maintien des liens familiaux, mise aux normes de sécurité... Les piliers fondamentaux du nouveau programme immobilier pénitentiaire de 2011 structurent évidemment le programme de La Santé. Mais pour pallier le manque de place, contrainte majeure du projet, plusieurs adaptations ont été consenties par l'administration pénitentiaire, qui a travaillé sur le sujet en étroite collaboration avec l'APIJ. «Le programme a dû s'adapter aux contraintes spatiales du site, explique Franck Lamy, qui a participé à l'élaboration du programme, avant de devenir directeur au centre pénitentiaire. Cela a notamment nécessité de travailler sur les niveaux, d'avoir une approche verticale des espaces.» «Le programme autorise les superpositions, complète Nicolas Thomé, chef de projet à l'APIJ. Il accepte, par exemple, que la cour de service et les ateliers soient situés sous les quartiers d'hébergement ou encore que l'unité sanitaire, le pôle d'insertion et de prévention de la récidive (PIPR), le quartier disciplinaire et le quartier d'isolement soient les uns au-dessus des autres.» Ces «entorses» aux prescriptions habituelles ont des incidences sur les flux de circulation. Au lieu d'avoir une série de quartiers séparés les uns des autres (avec, pour chacun, un poste d'information et de contrôle comme porte d'entrée), la présence d'un grand bâti-

ment central, regroupant des fonctions superposées et des circulations exclusivement intérieures, s'est accompagnée de «petites révolutions» dans le contrôle des flux. «Le programme demandait la création de deux portes d'entrée principales (PEP), pour désengorger La Santé, note Nicolas Thomé. Il prévoyait aussi deux postes de contrôle des circulations (PCC), afin de contrôler la jonction entre les quartiers haut et bas.» «Avoir deux PEP et deux PCC, cela complexifie le système de sécurité active et les flux, décrypte Franck Lamy. Cela double tous les flux qui se retrouvent au centre de l'établissement pour accéder aux espaces communs que sont l'unité sanitaire et le PIPR.»

Conséquence directe de ce schéma à deux entrées, la rue intérieure qui relie les quartiers haut et bas comporte deux étages, ce qui lui permet de jouer le rôle de distribution des espaces, que l'ancien bâtiment central conçu par Émile Vaudremer assurait aussi. Autres dispositions spécifiques au programme de La Santé : l'intégration du bâtiment d'accueil des familles à l'établissement, alors qu'il est classiquement localisé hors de l'enceinte ou encore un système de sécurité qui ne prévoit ni glacis ni barrière extérieure, mais une détection renforcée de part et d'autre du chemin de ronde, et le maintien de quatre miradors.

### Phasage de l'exploitation transitoire durant les travaux





Aperçu des cellules avant rénovation.



## Les partis pris de la rénovation

Une fois la décision prise de conserver le centre pénitentiaire Paris La Santé, le programme s'est adapté aux spécificités géographiques du projet, mais aussi à son identité architecturale et à sa valeur patrimoniale.

**É**dicté par l'Administration pénitentiaire, l'APIJ, la Ville de Paris et les architectes des bâtiments de France, le programme de conservation du centre pénitentiaire Paris La Santé prend en compte le périmètre historique de l'établissement, dans un rayon de 500 mètres, et la qualité architecturale et mémorielle de certaines de ses composantes.

Les architectes qui ont participé au concours pour la rénovation de la maison d'arrêt avaient ainsi pour consigne de conserver le mur d'enceinte, pour une question d'image, le quartier bas, dont la configuration rayonnante d'inspiration panoptique est emblématique de l'architecture pénitentiaire française de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et le bâtiment central de l'administration, l'un des symboles de La Santé.

En revanche, le quartier haut, aux allures de forteresse, ne faisait pas partie des éléments à conserver, pour plusieurs raisons : construit à l'origine selon les règles du système auburnien, il avait connu plusieurs restructurations, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle afin de répondre aux règles de vie en cellule du régime pennsylvanien. À cette occasion, un étage lui avait été par ailleurs ajouté, puis une cuisine, dans les années 1950-1960, et

enfin, un bâtiment neuf destiné aux activités socio-éducatives, en 1976. Ces nombreuses modifications avaient fini par altérer la cohérence de l'ensemble.

### Pas de « façadisme »

« Nous sommes allés au-delà des demandes du plan de conservation, prévient Brigitte Scharff, architecte mandataire. Nous avons conservé l'ensemble du bâtiment de l'administration, y compris les deux parties latérales que nous avons surélevées. » « En complément des éléments listés par le programme, il y avait aussi, insiste Nicolas Thomé, la volonté de garder, au-delà des façades, tout ce qui constitue la force et l'originalité de la structure intérieure. » Sans compter l'attention portée aux matériaux, qui a fortement pesé sur les contours de la rénovation et sur le recours à des savoir-faire très spécifiques. En témoignent la rénovation des murs en meulière (lire p.43), le choix des bacs de métal qui soutiennent les coursives, l'habillage du poste protégé de la rotonde, en acier laqué, ou encore les barreaudages et caillebotis d'un ton brun rouge aux fenêtres des cellules.

Les fenêtres avant et après rénovation.





« Nous avons donné une dimension symbolique au plan masse, puisqu'on monte dans le site, par la rue intérieure, pour finir par rejoindre le QSL, qui incarne la proximité de la liberté. »

3 QUESTIONS À...

**Brigitte Scharff**

architecte, agence Vurpas Architectes

### **Quels éléments structurants du plan de masse originel avez-vous souhaité conserver ?**

Notre philosophie est toujours d'essayer de conserver le plus de choses possible et de reprendre les qualités intrinsèques du projet initial. L'analyse que nous avons menée au départ nous a montré la cohérence du projet de Vaudremer, organisé autour d'un axe central, qui séparait la parcelle en deux parties symétriques et permettait de tirer partie du dénivelé du terrain. Par conséquent, nous avons décidé de reconstruire le bâtiment central et de reprendre l'idée d'un axe central, en traçant cette rue intérieure qui part de l'entrée en détention, traverse la rotonde, le nouveau bâtiment central et rejoint le quartier haut, puis, symboliquement installé au bout de cette composition, le quartier de semi-liberté. Cependant, il était impossible, afin de respecter les contraintes fonctionnelles du programme, d'aller plus loin dans la conservation. Nous avons choisi de détruire le quartier haut et de le redévelopper en deux longs pans symétriques, les QH5 et QH6, dont l'orientation donne aux cours de promenade des échappées visuelles qu'elles n'avaient pas dans le projet historique.

### **Comment avez-vous réussi l'intégration des nouveaux bâtiments dans le cadre très urbain du centre pénitentiaire Paris La Santé ?**

La Santé est une prison de centre-ville, ce qui est tout à fait atypique aujourd'hui. Il nous a donc semblé très important de ne pas tomber dans une expression ostentatoire du fait pénitentiaire. Pour cela, nous avons

eu recours à un travail sur la matière, les couleurs et les proportions, celles des fenêtres notamment, pour donner aux bâtiments une urbanité compatible avec l'environnement immédiat. Nous avons par exemple travaillé sur les caillebotis et les barreaux, dans les quartiers haut et bas, afin qu'ils forment une baie de coloris brun qui se distingue des établissements pénitentiaires classiques. Les murs en béton teinté du quartier haut rappellent quant à eux la pierre de Saint-Maximin avec laquelle la ville de Paris a été construite. Le parallèle est particulièrement net pour le quartier de semi-liberté, dont l'échelle, plus petite, fait référence aux immeubles parisiens. L'architecture accompagne la fonction du lieu, qui est de préparer à la réinsertion.

### **Entre respect de l'existant et création d'un cadre moderne, quel fil conducteur a guidé votre travail ?**

Je crois que si on se lance, en tant qu'architecte, dans un projet carcéral, c'est avant tout pour intervenir sur le cadre de vie des personnes détenues qui sont là 24 heures sur 24 et des personnels qui y passent une grande partie de leur vie. Face à l'enfermement, l'architecture prend une dimension qu'elle n'a nulle part ailleurs : elle a pour obligation de créer des lieux à vivre de qualité, malgré toutes les contraintes de sécurité. C'est pourquoi la lumière naturelle, qui était déjà présente dans le projet de Vaudremer, grâce aux baies pignon des quartiers d'hébergement, que nous avons répliquées, occupe une place centrale.

PAROLE DE...

**Anna El Kara**

chef de projet à l'APIJ

« La vraie réussite de ce projet est d'avoir modernisé la partie historique de l'établissement, dans le respect de ses caractéristiques patrimoniales, tout en inscrivant les constructions neuves dans la continuité de cet esprit. Le challenge était d'autant plus risqué que tous les ingrédients de la complexité étaient réunis et que ce site, au centre de Paris, est emblématique et par conséquent, observé de tous. Mais le défi a été relevé ! »

### **Mur d'enceinte et limite de détention**

Si le mur d'enceinte, conformément au programme, a conservé son dessin historique, le tracé du chemin de ronde a, quant à lui, sensiblement évolué. « Nous avons creusé le chemin de ronde, afin qu'il ne soit pas interrompu, indique Brigitte Scharff. Il passe maintenant sous la passerelle qui mène en détention. » Désormais continu, il ne longe toutefois pas exactement le mur d'enceinte, puisqu'il se replie en deux points, de manière à exclure du périmètre de détention les bâtiments de l'administration et le QSL.

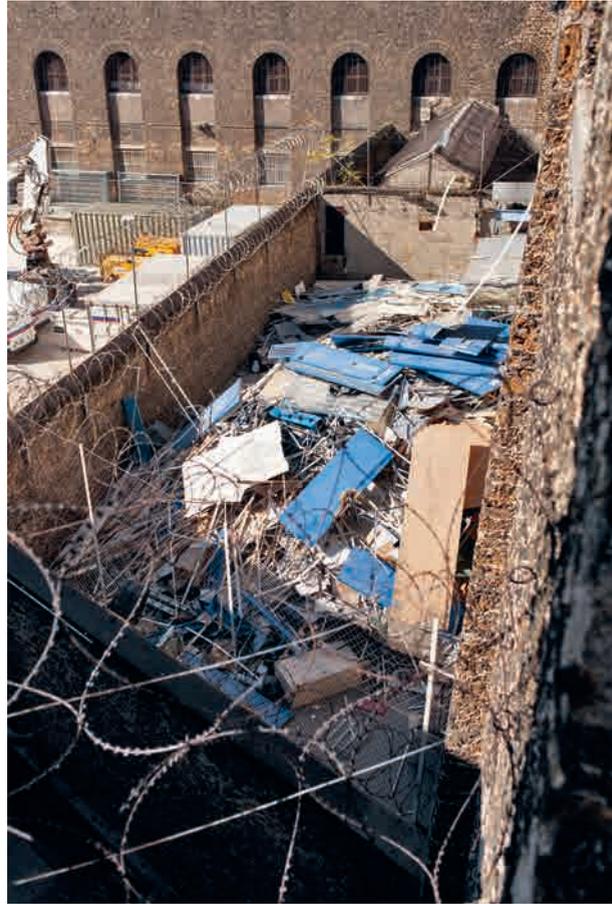


Conduite au cœur de Paris, l'opération de La Santé a tenu compte de la qualité architecturale environnante, de la valeur patrimoniale des lieux et de la mémoire d'un établissement ouvert il y a plus de cent cinquante ans.



# Les contraintes d'un chantier hors normes

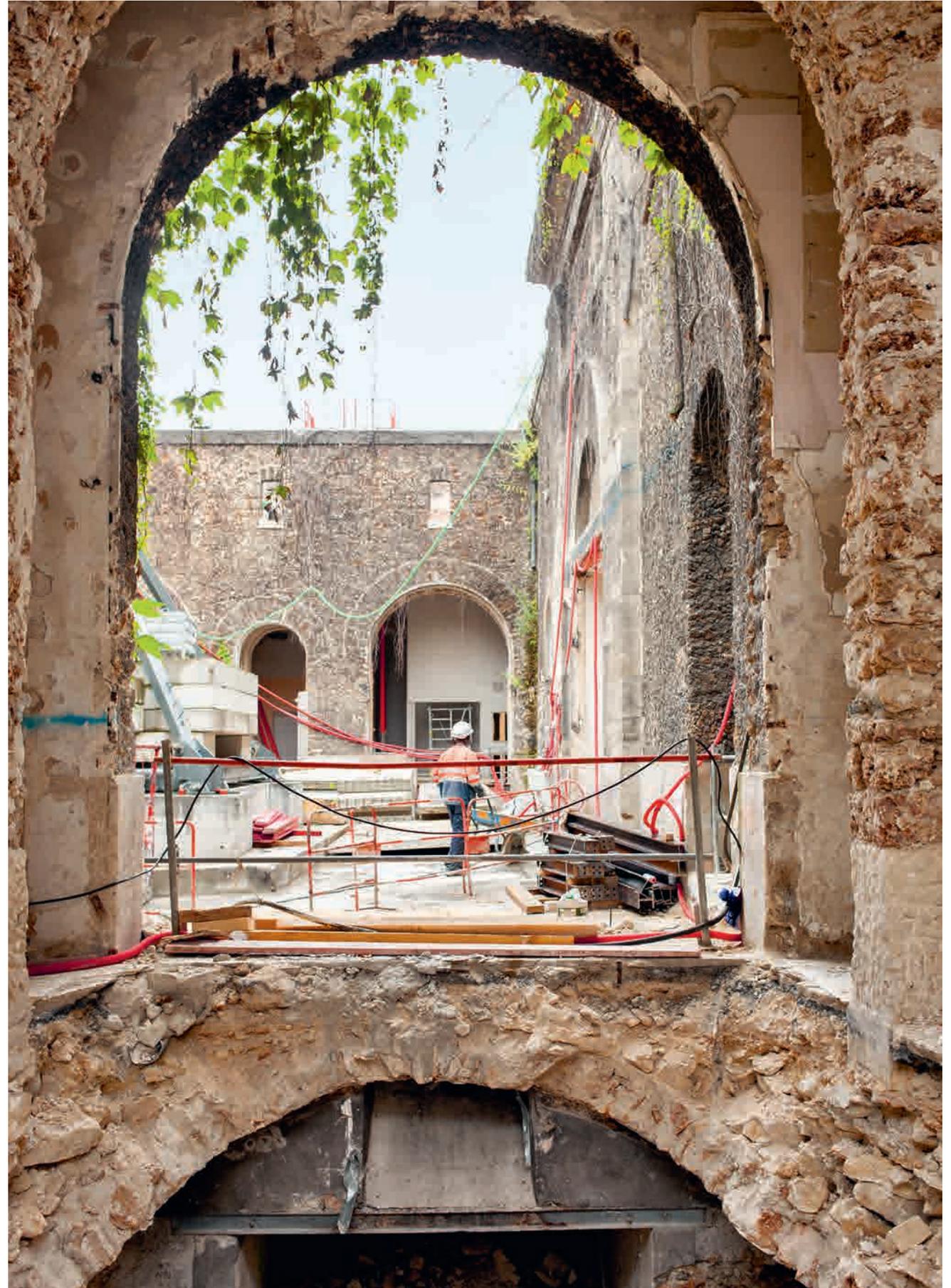


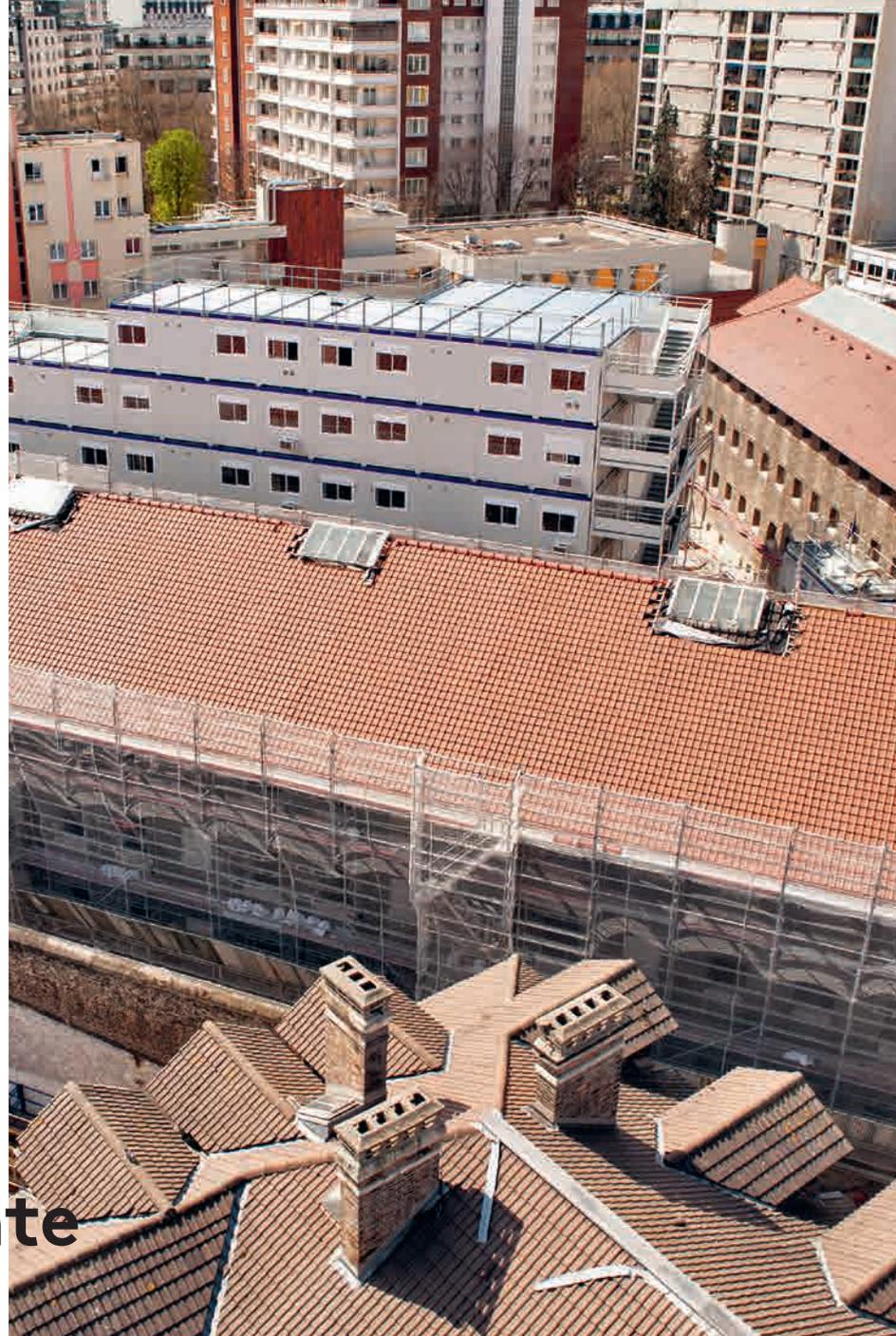




28

29





## Une triple contrainte spatiale

En faisant le choix de démolir le quartier haut et le bâtiment central, de réhabiliter le quartier bas et l'administration, le groupement aux commandes du projet s'est lancé dans deux chantiers parallèles. À la complexité de cette opération bicéphale s'est ajoutée une triple contrainte spatiale, liée à la configuration de la parcelle, à sa situation urbaine et à la présence sur le site, pendant toute la durée des travaux, de quelque 100 personnes détenues en semi-liberté.

30

31

PAROLE DE...

### Brigitte Loyer Deroubaix

directrice opérationnelle de la société de projet Quartier Santé

« En phase de construction, la société de projet Quartier Santé a fait le lien et garanti la place de chaque acteur-l'entreprise, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Nous avons géré l'ensemble du dispositif pour éviter les problèmes d'interface pendant un chantier qui, bien que très rapide, devait assurer la qualité et la maintenabilité future des équipements. »



Réaliser deux chantiers en un, l'un de réhabilitation lourde, l'autre de démolition-construction, sur une parcelle étroite, en plein Paris et en site occupé, c'est le défi qui nous a été fixé, résume Alice Grelet, ingénieure travaux principale chez VINCI Construction France. C'est très intéressant parce que cela multiplie les modes opératoires, mais c'est aussi très exigeant, car il faut qu'à terme l'ensemble soit cohérent et forme un seul et même établissement. »

Les moyens mobilisés pour relever ce défi ont non seulement porté sur la création d'une barrière étanche entre le chantier et la zone de détention en fonctionnement, mais également sur la constitution de deux équipes de gros œuvre, l'une pour le quartier haut, l'autre pour le bas. Enfin, une organisation très précise des moyens logistiques a été nécessaire.

### Ouvertures dans le mur d'enceinte

Fait rare, le mur d'enceinte a été percé en trois points pour permettre un travail circonscrit à l'intérieur du site : tandis que la porte créée à l'angle de la rue de la Santé et de la rue Jean-Dolent a servi à l'entrée des camions pendant toute la durée des travaux, c'est par l'ouverture réalisée dans le mur côté boulevard Arago que les véhicules sortaient. Ce dispositif s'est révélé particulièrement utile en phase de démolition, quand plus de 100 camions transitaient chaque jour par le site. « 80% des flux de camions ont ainsi été cantonnés à l'intérieur de l'enceinte, résume Alice Grelet, ce qui a permis de préserver la vie du quartier. » Mesures complémentaires, des zones d'attente avaient été aménagées, boulevard Arago et porte d'Orléans, pour éviter que les camions ne stationnent rue de la Santé, en attendant de pouvoir accéder au chantier. « Il a fallu une organisation rigoureuse et cadencée, souligne Quentin Thouviot, ingénieur travaux principal chez VINCI Construction France. C'était le seul moyen d'éviter tout dérapage dans le calendrier. La livraison en temps et en heure de chacune des phases a conditionné la ponctualité de la phase suivante. » Et in fine de l'opération dans son ensemble.





32

33





### À l'écoute des riverains

La localisation du chantier, en milieu urbain dense, a exigé des équipes qu'elles prennent d'importantes mesures pour limiter les nuisances. Dès la phase de démolition, la société de projet Quartier Santé a fait nommer un expert afin d'effectuer des constats préalables chez les riverains qui ressentaient les vibrations des travaux et craignaient que leur habitation ne garde des séquelles du chantier. Une procédure de référé préventif sur tout le quartier a alors été engagée. Des mesures de limitation de la production de poussière – par arrosage des sols – ont également été prises. Plus largement, c'est une démarche de dialogue avec les riverains qui a été lancée : les habitants du quartier ont été invités à des comités réguliers de suivi des travaux ; ils ont aussi régulièrement reçu par mail des alertes travaux, pour les prévenir qu'une rue allait être bloquée ou que des travaux exceptionnels risquaient de se prolonger au-delà des horaires habituels.

L'INFORMATION  
DES RIVERAINS EN  
QUELQUES CHIFFRES

**5** comités de suivi  
ouverts aux riverains  
entre mai 2015  
et octobre 2017

**70  
à 100**  
personnes ont assisté  
à chaque « comité  
riverains »

**33** alertes travaux  
ont été envoyées  
par mail à un listing  
de quelque 80 riverains



PAROLE DE...

**Nicolas Thomé**

chef de projet à l'APIJ

« Pour le projet de La Santé, nous avons contractualisé un plan de suivi de la qualité, un outil spécifiquement déployé par l'APIJ afin de garantir la conformité des installations livrées aux engagements initiaux. Pour cela, en cours de chantier, nous avons vérifié que la mise en œuvre des principes actés en phase d'étude répondait bien aux exigences du fonctionnement pénitentiaire. Cette vision pénitentiaire fait la force de notre plan de suivi de la qualité, qui, en outre, capitalise sur les retours d'expérience enregistrés sur d'autres chantiers. »

Spectaculaires, les opérations de démolition et de reconstruction de bâtiments de l'ampleur de ceux du quartier haut ne forment pourtant que la partie émergée de l'iceberg de ce chantier hors normes. Avant de démolir et de reconstruire, des travaux moins visibles et pourtant tout aussi indispensables ont été conduits.

## Une série de prouesses techniques



### Comblir les carrières du sous-sol parisien

Intensément utilisées pour construire la capitale, les carrières qui forment le sous-sol parisien doivent désormais être remblayées avant toute construction neuve. Suivant le diagnostic effectué par l'Inspection générale des carrières, des forages ont été réalisés tous les quatre mètres sur la parcelle haute de La Santé : « Nous y avons glissé des tubes percés pour injecter du coulis de ciment, explique Jean-Michel Dauphinot, directeur de projet. C'est un mélange de ciment, d'eau et de sablon. Nous avons procédé à deux injections, l'une par gravité, l'autre sous pression pour obturer tous les vides. » 38 000 m<sup>3</sup> de coulis de béton ont ainsi été injectés pendant l'été 2015.

**P**réalable incontournable à la réhabilitation, comme à toute démolition, les opérations de déplombage et, dans une moindre mesure, de désamiantage ont été menées sur le quartier bas et sur le quartier haut. Dans la zone de réhabilitation, « il a fallu retirer le plomb qui avait migré des peintures dans les plâtres, explique Alice Grelet. Nous avons aussi complètement vidé et curé les bâtiments. » Déblaiement des portes en bois, du mobilier, des serrureries, côté quartier bas ; évacuation des éléments non porteurs, traitement des déchets toxiques et dépose de la charpente, côté quartier haut. Après cette phase préparatoire, le travail de reconfiguration des cellules a pu commencer en bas et la démolition proprement dite a pu avoir lieu en haut.

Toutes les précautions ont alors été prises afin de limiter au maximum les nuisances de cette séquence critique, qui s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2015 : « Nous avons utilisé des brouillards d'eau pour éviter la poussière, mentionne Jean-Michel Dauphinot, directeur de projet à VINCI Construction France. Nous avons aussi privilégié le recours à des pinces pour déconstruire, plutôt qu'à des brises-roches hydrauliques, particulièrement bruyants. »

Après avoir fait table rase de la forteresse du quartier haut, l'équipe de chantier a dû procéder à la consolidation des sous-sols (voir ci-dessus) et à un travail de fondation important. Ne restait plus alors qu'à faire émerger la nouvelle silhouette des bâtiments neufs, lesquels sont apparus en quelques mois !





PAROLE DE...

**Alice Gzelet**

ingénieure travaux principale VINCI Construction France

« Le travail de gros œuvre dans les quartiers d'hébergement du bas a porté sur plusieurs aspects. Nous avons reconfiguré les cellules, en fusionnant trois cellules existantes de 7 m<sup>2</sup> pour en former deux nouvelles de 9 m<sup>2</sup>, avec pour chacune d'entre elles un coin sanitaire avec douche. Le travail a aussi porté sur les fenêtres des cellules, dont nous avons descendu les allèges de 50 centimètres. Enfin, il y avait un vide sanitaire sous les cellules des étages inférieurs des quatre ailes du bâtiment bas : nous l'avons restructuré et approfondi pour récupérer cet espace, ce qui a impliqué de reprendre les bâtiments en sous-œuvre. »

2 QUESTIONS À...

### Jean-Michel Dauphinot

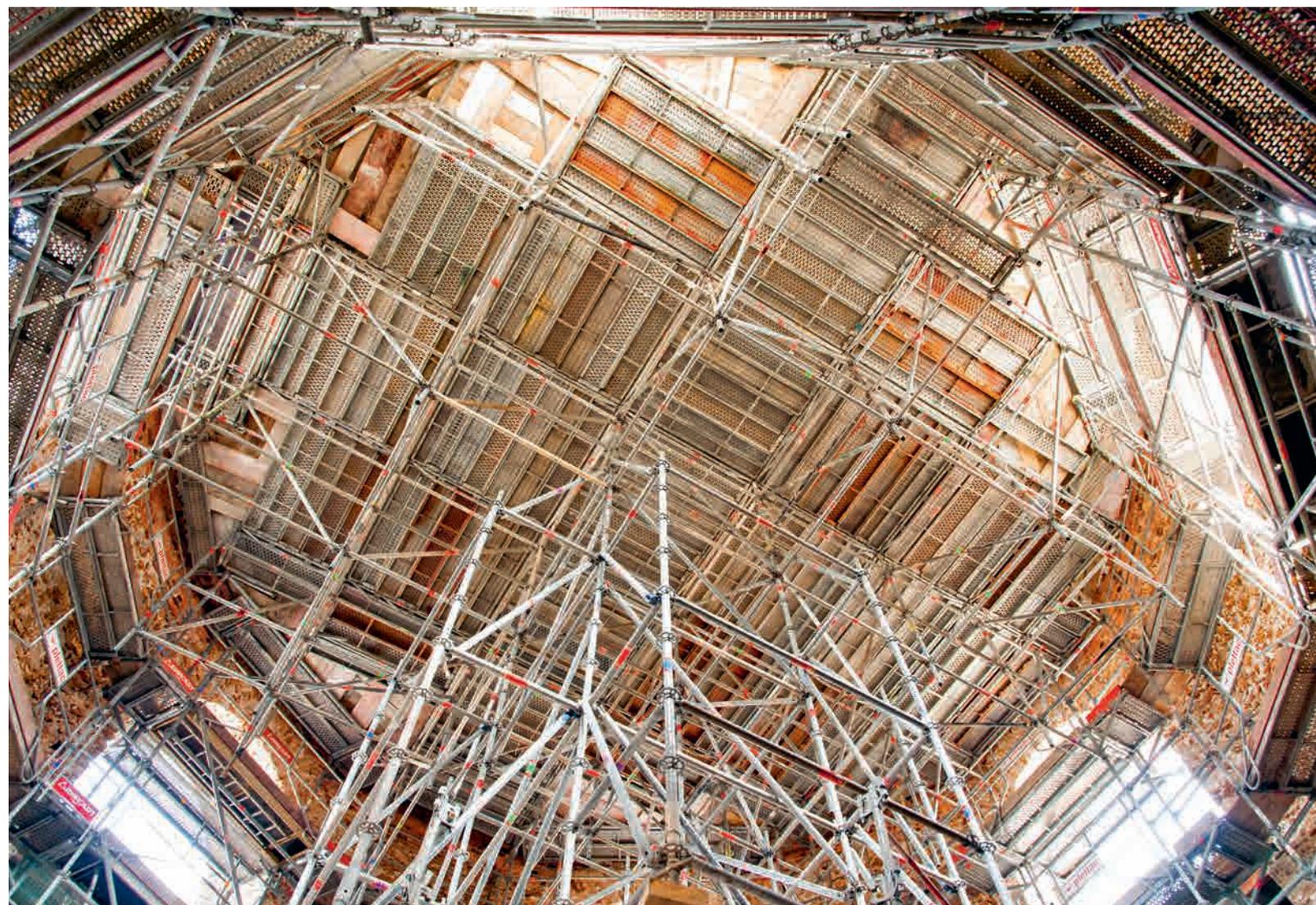
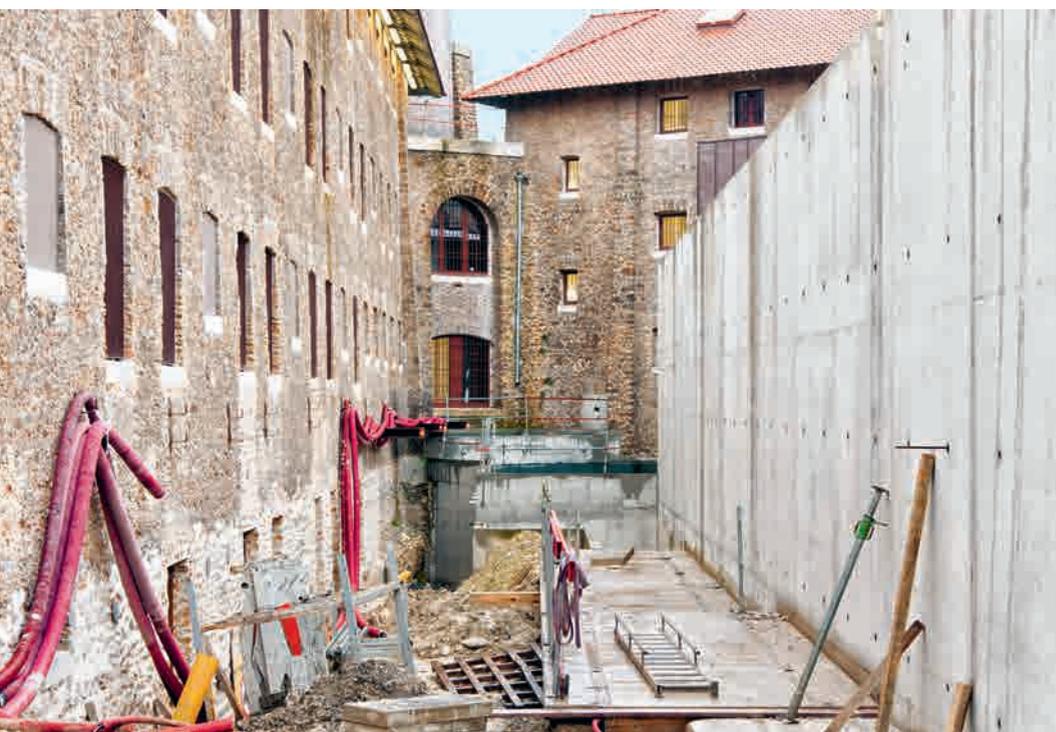
directeur de projet, VINCI Construction France

#### En quoi ont consisté les travaux de terrassement et de fondation, préalables à la reconstruction des hébergements du quartier haut ?

Une fois les sols consolidés, grâce à l'injection de béton dans les sous-sols, nous avons procédé à un gros travail de terrassement, de décembre 2015 à juin 2016, pour créer les plates formes qui allaient ensuite accueillir les ateliers, la cour de service et les parloirs sous les quartiers d'hébergement. Il a aussi fallu concevoir un important système de fondation, constitué de 500 pieux de 17 à 22 mètres de profondeur, indispensables pour que les bâtiments puissent s'ancrer dans les couches stables du sol. Nous avons également construit de nouvelles fondations dans la partie basse, afin de supporter les charges supplémentaires induites par la réhabilitation.

#### Quels moyens avez-vous mobilisés pour gagner du temps au moment de la construction ?

Nous avons eu recours à la construction préfabriquée des façades : 1200 panneaux de façade de 2,7 mètres sur 5 ont été construits sur deux sites de production, en province, pendant les travaux de fondation. Ce travail parallèle a permis de gagner du temps, sans compter que la production industrielle des façades, avec isolation et blocs de barreaux intégrés, a garanti qualité et finition. Nous avons gagné en temps, mais aussi en espace, puisque nous n'avons pas eu besoin d'installer de centrale à béton sur le site. Le même procédé a pu être reconduit pour les poutres de couverture du gymnase, de 18 mètres de portée, livrées par convoi exceptionnel.



5 grues  
et 560 personnes  
sur le chantier en  
période de pointe

38 000 m<sup>3</sup>  
de coulis de ciment  
injectés dans les sous-sols

1 200  
panneaux de façade  
livrés préfabriqués

PAROLE DE...

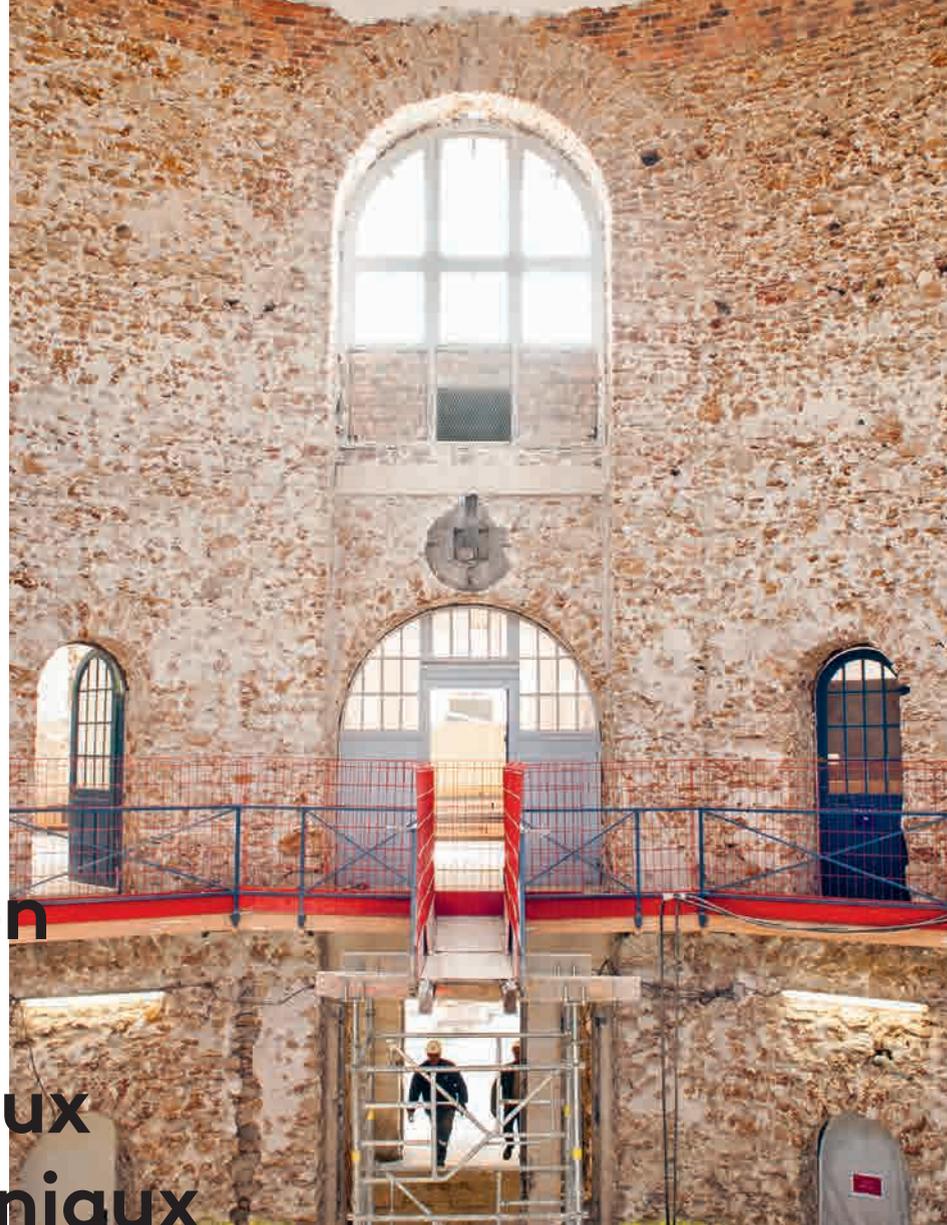
#### Olivier Pernod du Breuil

architecte, agence Architectes ingénieurs associés (AIA)

«La direction d'exécution des travaux nous a été confiée. Nous avons donc garantir une présence régulière sur le site, avec pour principale mission d'assurer l'interface entre les différents acteurs du chantier. Sur un chantier aussi gigantesque, il est impératif de lever rapidement tous les points de blocages éventuels. Nous avons instauré fluidité entre les nombreux intervenants de ce projet afin d'éviter toute perte d'information et pour que chaque remarque soit suivie d'effet.

Nous avons animé les réunions de chantier hebdomadaires, tenu un carnet de bord, rédigé des comptes rendus et alerté les acteurs concernés pour régler les points saillants.»

# Une attention portée aux enjeux patrimoniaux



Bien qu'aucun élément ne soit protégé au titre des monuments historiques, certains bâtiments de La Santé ont bénéficié d'une rénovation minutieuse, respectueuse de l'histoire architecturale et carcérale des lieux.

PAROLE DE...

**Carlos Monteiro**

chef d'équipe, VINCI Construction France

« Nous avons redonné une nouvelle vie aux murs en meulière, qui étaient particulièrement détériorés par le temps, en effectuant un hydro gommage que nous avons voulu très équilibré. Il a aussi fallu exécuter un travail précis et patient de rocaillage, qui consiste à placer des petits morceaux de pierre entre les interstices du mur. C'est un exercice très personnel et très méticuleux. »

**L**e mur d'enceinte de 6 à 8 mètres de haut selon les endroits, le quartier bas et son architecture panoptique, les bâtiments de l'administration, leur cour d'honneur et la porte d'entrée historique ont fait partie du programme de conservation de La Santé. Au cœur de celui-ci, les murs en meulière ont particulièrement focalisé l'attention, qu'il s'agisse des murs d'enceinte qui ont été ouverts puis refermés pour les besoins du chantier et pour la création de la porte d'entrée de la rue Messier, des soubassements de fenêtres qui ont été déplacés ou encore des murs de la cour d'honneur.

## Travail d'orfèvre sur les murs en meulière

Abîmés par le chantier actuel ou détériorés par le temps, les murs en meulière ont donc fait l'objet, pendant deux ans et demi, d'un travail d'autant plus spécifique qu'on se trouve en milieu carcéral : « Nous avons dû rocailler les murs pour leur redonner une certaine homogénéité et pour éviter de laisser trop de prises qui pourraient permettre de les escalader », confie l'architecte Brigitte Scharff. « Cet exercice s'est révélé très complexe, ajoute Carlos Monteiro, chef d'équipe en charge de ce travail d'orfèvre. Il ne s'agissait pas seulement de faire de la pose de meulière, mais d'assurer une finition en rocaillage que tous les compagnons ne sont pas capables de réaliser. » Trouver la bonne couleur, grâce au bon mélange de sable et de chaux, a aussi fait partie des gageures de cette rénovation. « Nous avons traité les meulières dans un souci d'équilibre, pour ne pas en faire un élément clinquant, insiste Brigitte Loyer Deroubaix, directrice opérationnelle de la

société de projet Quartier Santé. Nous avons plaidé pour l'application d'une patine très fine afin que l'apparence finale évoque l'histoire du site. » Un prérequis valable pour les parties extérieures, comme pour les murs en meulière découverts dans la rotonde et laissés en partie apparents sur le pourtour des arches.

## Le souci de la qualité dans les intérieurs

À l'intérieur, ce sont aussi les enduits des circulations voûtées de l'étage inférieur des quartiers d'hébergement qui ont subi un traitement de grande qualité esthétique et fonctionnelle : « Au lieu d'appliquer un enduit ciment qui n'aurait pas laissé les murs respirer, nous avons utilisé de la chaux pouzzolanique, indique Jean-Michel Dauphinot, directeur des travaux. Il a fallu quatre à cinq essais pour obtenir le bon résultat et trouver la bonne épaisseur, entre 5 et 10 centimètres selon les endroits, pour homogénéiser un mur que nous avons trouvé dans un très mauvais état. »

Construits eux aussi au XIX<sup>e</sup> siècle et passablement détériorés, les bâtiments de l'administration ont été totalement remaniés : si les façades ont été conservées et les toitures en tuiles refaites à l'identique, tout l'intérieur a été repensé et modernisé autour d'éléments clés tels que le parquet en point de Hongrie, les plafonds à moulures, les cheminées en marbre ou encore les poêles prussiens.

Quant à la cour d'honneur, elle a également été refaite de fond en comble puisque les pavés de son sol ont été déposés puis reposés, de manière à créer une circulation accessible aux personnes à mobilité réduite.

PAROLE DE...

**Quentin Thouviot**

ingénieur travaux principal,  
VINCI Construction France

« Le défi a consisté à modifier les volumes intérieurs, sans que la restructuration ne laisse de trace. Tout l'intérieur a été reconstruit et rhabillé avec les éléments patrimoniaux extérieurs. Seule l'enveloppe et les éléments de décoration, comme les parquets et les cheminées, sont d'origine, tout le reste est neuf et adapté aux usages actuels. »





### **La porte d'entrée principale**

Emblématique de la maison d'arrêt de La Santé, figurant dans des dizaines de films, la porte d'entrée principale constituait, à l'origine, l'un des seuls espaces sur lesquels l'architecte avait pu laisser cours à sa créativité : *« C'est finalement le seul endroit où Émile Vaudremer a pu s'exprimer en tant qu'artiste, explique Caroline Soppelsa. Il a voulu que cette porte traduise la réalité de la fonction carcérale, qu'elle effraie le passant. Pour cela, il a renoué avec un vocabulaire spécifique. »* L'arc en plein cintre, surmonté de trois ouvertures en étoile, les ferrures et les clous de renfort donnent ainsi une impression de solidité incontestable. La rénovation a pris soin de redonner à cette porte, que les dispositifs successifs de sécurisation avaient altérée, son allure originelle, côté rue et côté cour. Des blocs de pierre de Saint-Maximin ont été taillés sur place pour reconstituer les parties endommagées au début des années 1950 par l'élargissement du passage et la pose de portes métalliques.

Le chantier de La Santé a dû composer avec toute une série de contraintes. Les moyens humains et techniques mis en œuvre ont permis de révéler des éléments de patrimoine oubliés, dans le quartier bas, et de faire émerger un ensemble moderne, respectueux du passé et du quartier, dans la partie haute.



# Les points forts d'un établissement tourné vers la réinsertion



## Des hébergements aux normes actuelles



Dans les quartiers neufs, comme dans la partie réhabilitée, l'agencement des coursives et des nefs, le niveau d'équipement des cellules et les dispositifs de sécurité forment un ensemble moderne qui doit contribuer à l'amélioration des conditions d'hébergement des personnes détenues et de l'environnement de travail des personnels.



Évolution des portes de cellule.

À la pointe du confort domestique, à son ouverture, en 1867, La Santé bénéficiait des dernières innovations en matière de chauffage, de circulation de l'air, de distribution des repas ou encore des circuits d'eau. « *Vaudremer avait eu recours à tout ce qui se faisait de mieux à l'époque, rappelle Caroline Soppelsa, historienne de l'architecture. Y compris en termes de moyens de communication internes, puisque les détenus pouvaient actionner un système d'appel calqué sur celui utilisé dans les maisons bourgeoises pour appeler les domestiques.* » Cent cinquante ans plus tard, l'ensemble avait tant perdu de sa superbe, aussi bien les cellules, les circulations ou encore les équipements techniques... que le projet a dû tout reprendre à zéro. Seules l'enveloppe des bâtiments et leur colonne vertébrale, formée par le système des nefs, ont été conservées dans le quartier bas. « *Les nefs permettent aux personnels de travailler en visuel, ce qui est plus confortable et plus sécurisant pour eux* », témoigne Franck Lamy, directeur au centre pénitentiaire. Toujours opérantes, les nefs, qui ont même été reproduites, sur deux ou trois étages, dans les nouveaux bâtiments, ont été reconstruites dans les anciens quartiers, leurs coursives ayant besoin d'être élargies pour une plus grande fluidité des déplacements.

### Lumière et confort visuel

Les perspectives visuelles que les nefs offrent, avec leur double, voire triple, hauteur sous plafond, sont par ailleurs propices à un traitement de la lumière qui a fait l'objet de toutes les attentions. « *Nous avons repris le système d'ouverture en bout de couloir, dans les quartiers d'hébergement, pour créer des échappées*, confirme Brigitte Scharff, architecte. *Nous avons*

*même travaillé sur ces baies l'alternance de vitrages translucides et transparents, en fonction des vues extérieures.* » Un damier fait sur mesure pour chacune des baies vitrées. La conception et l'orientation des cours de promenade (deux par quartier d'hébergement), de même que la répartition, au cœur de l'établissement, de plusieurs patios plantés, ont aussi été dictées par ce souci d'offrir à l'œil des trajectoires, pour ne pas enfermer le regard.

Pour ce qui est de la lumière zénithale, son traitement diffère d'une aile d'hébergement à l'autre, car l'architecte a fait le choix de conserver le principe existant, à savoir des puits de lumière dans les quartiers 1 et 2 des verrières filantes dans les quartiers 3 et 4. « *Des ambiances très différentes se dégagent, en fonction de la nature des sources de lumière*, estime Brigitte Scharff. *Elle est plus monacale dans les quartiers bas 1 et 2, plus lumineuse, mais plus froide dans les quartiers bas 3 et 4.* »

### Prime à la sobriété

Importante dans les coursives, dont la largeur a été presque doublée dans la partie rénovée, la lumière a aussi été mise en valeur dans les cellules, puisque les allèges des fenêtres ont été abaissées. Dans le quartier de semi-liberté, elles sont même beaucoup plus grandes, avec une partie fixe qui renforce la transparence.

C'est enfin sur la couleur et les matériaux que la maîtrise d'œuvre a longuement planché : « *Nous avons voulu rester dans l'esprit des tonalités d'origine*, plaide Brigitte Scharff, *en ayant recours à des bruns et des blancs cassés d'une grande sobriété. C'est une garantie d'intemporalité, à laquelle nous étions attachés, afin que l'ensemble traverse les époques et les modes.* »

PAROLE DE...

### Franck Lamy

directeur, ancien officier à La Santé

« *L'installation de douches individuelles limitera les mouvements et générera par conséquent plus de sécurité. C'est à la fois un facteur d'autonomie pour les personnes détenues et de souplesse pour l'organisation du travail des surveillants. Au retour d'une séance de sport, par exemple, ils n'auront plus à gérer les tours de douche, ce qui leur laissera plus de temps pour se concentrer sur d'autres tâches. L'accès aux installations sportives s'en trouvera facilité.* »



Cellule du quartier bas (QB).



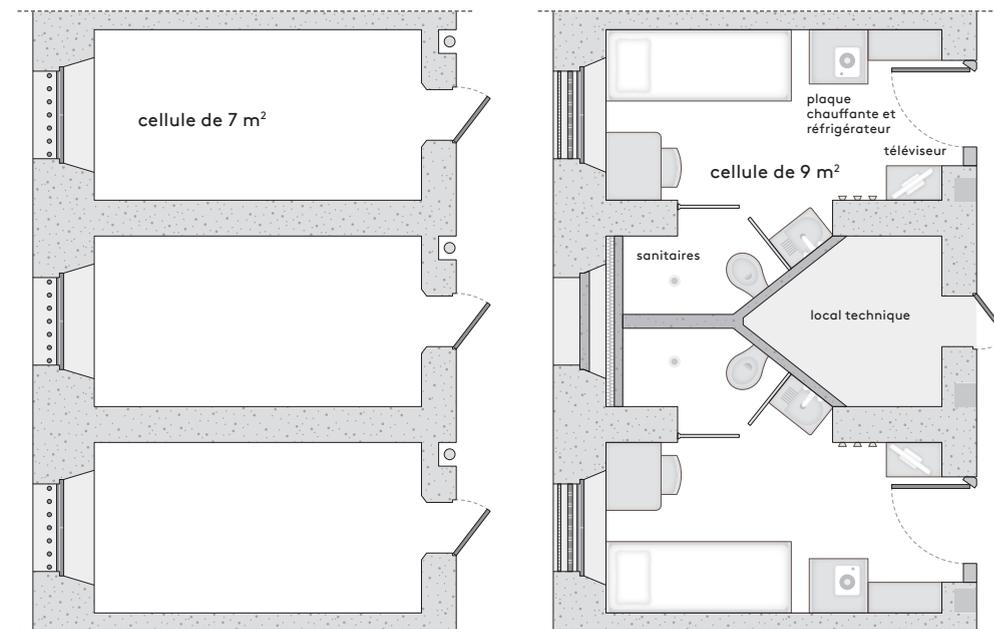
Cellule du quartier haut (QH).

**75**  
places dans  
les quartiers  
bas 1, 2 et 4

**55**  
places dans  
le quartier  
bas 3, où sera  
aménagé  
le quartier  
d'accueil et  
d'évaluation

**222**  
places dans  
les quartiers  
hauts 5 et 6

Schéma de modification des cellules du quartier bas (QB)



Avant

Après

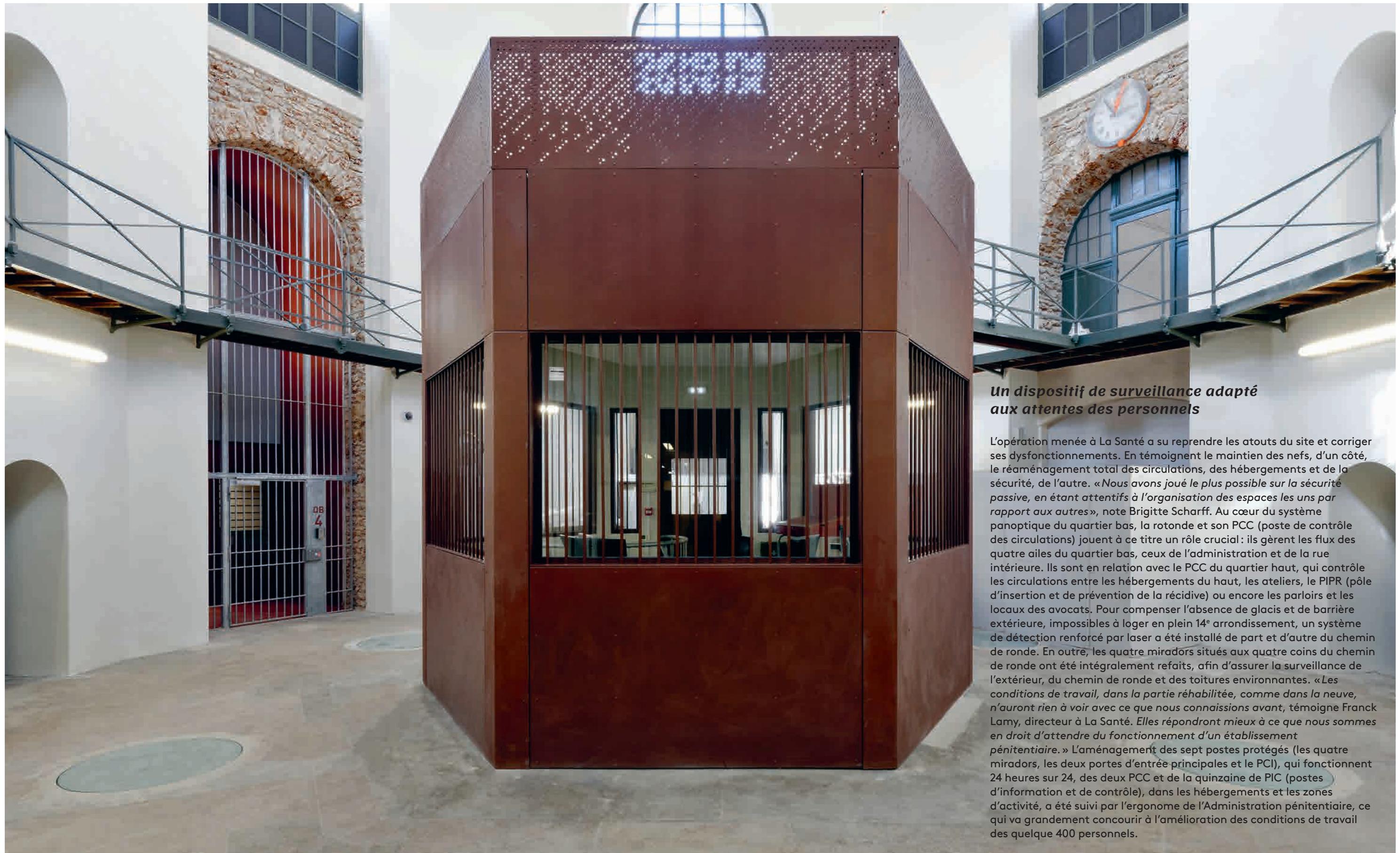
**1+1+1=2**

D'une superficie initiale de 7 m<sup>2</sup>, les cellules du quartier bas ont été regroupées par trois pour recréer deux nouvelles cellules de 9 m<sup>2</sup>, équipées chacune d'un coin sanitaire, avec WC, lavabo et douche individuelle. Dans le quartier haut, les cellules mesurent 8,5 m<sup>2</sup>, bloc sanitaire compris. Toutes seront aménagées d'un lit, d'une plaque chauffante, d'un réfrigérateur, de rangements et d'un emplacement pour la télévision.

**400**  
personnels,  
tous grades  
confondus

**600**  
caméras de  
surveillance



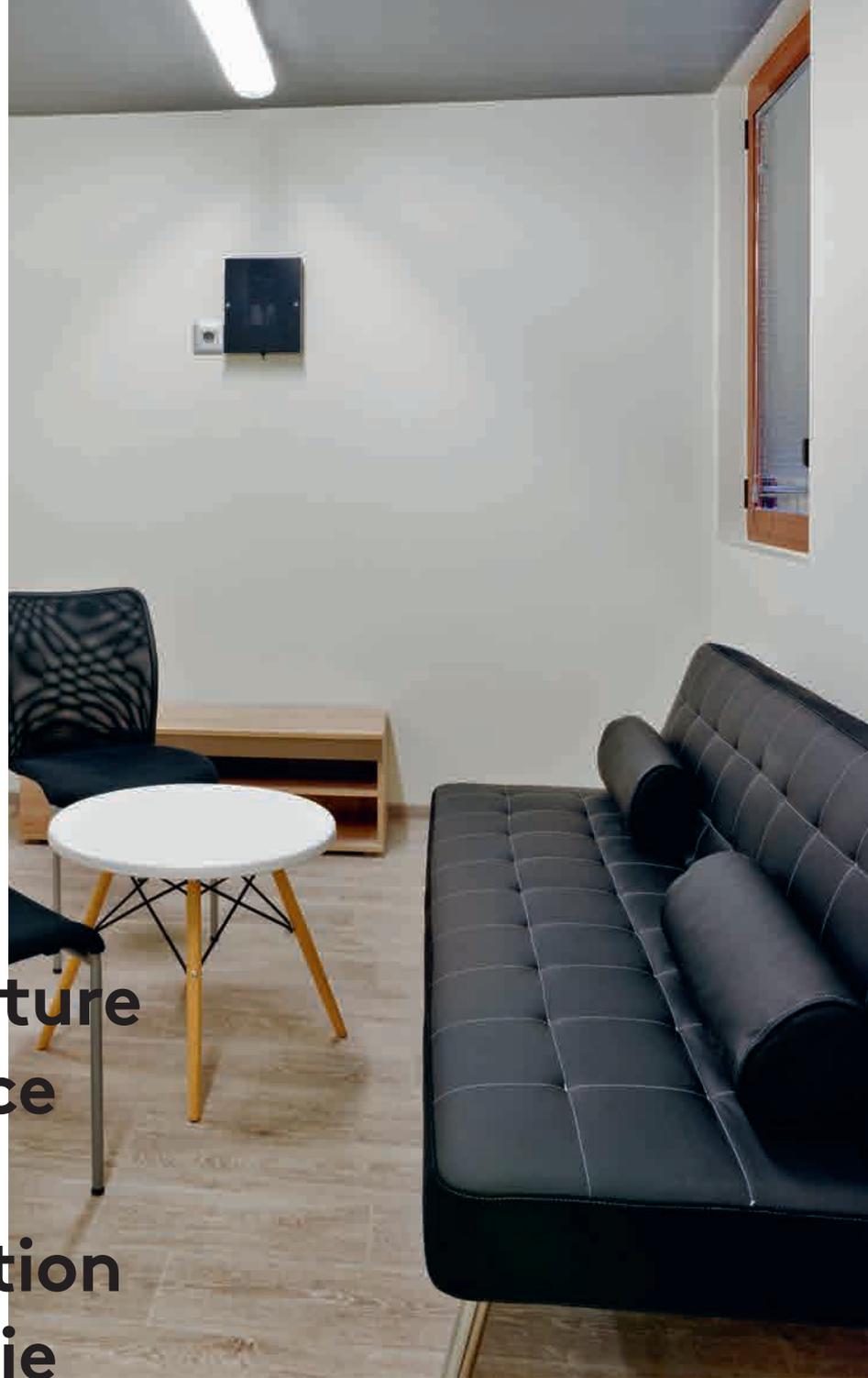


### **Un dispositif de surveillance adapté aux attentes des personnels**

L'opération menée à La Santé a su reprendre les atouts du site et corriger ses dysfonctionnements. En témoignent le maintien des nefs, d'un côté, le réaménagement total des circulations, des hébergements et de la sécurité, de l'autre. «*Nous avons joué le plus possible sur la sécurité passive, en étant attentifs à l'organisation des espaces les uns par rapport aux autres*», note Brigitte Scharff. Au cœur du système panoptique du quartier bas, la rotonde et son PCC (poste de contrôle des circulations) jouent à ce titre un rôle crucial: ils gèrent les flux des quatre ailes du quartier bas, ceux de l'administration et de la rue intérieure. Ils sont en relation avec le PCC du quartier haut, qui contrôle les circulations entre les hébergements du haut, les ateliers, le PIPR (pôle d'insertion et de prévention de la récidive) ou encore les parloirs et les locaux des avocats. Pour compenser l'absence de glacis et de barrière extérieure, impossibles à loger en plein 14<sup>e</sup> arrondissement, un système de détection renforcé par laser a été installé de part et d'autre du chemin de ronde. En outre, les quatre miradors situés aux quatre coins du chemin de ronde ont été intégralement refaits, afin d'assurer la surveillance de l'extérieur, du chemin de ronde et des toitures environnantes. «*Les conditions de travail, dans la partie réhabilitée, comme dans la neuve, n'auront rien à voir avec ce que nous connaissions avant*», témoigne Franck Lamy, directeur à La Santé. Elles répondront mieux à ce que nous sommes en droit d'attendre du fonctionnement d'un établissement pénitentiaire.» L'aménagement des sept postes protégés (les quatre miradors, les deux portes d'entrée principales et le PCI), qui fonctionnent 24 heures sur 24, des deux PCC et de la quinzaine de PIC (postes d'information et de contrôle), dans les hébergements et les zones d'activité, a été suivi par l'ergonome de l'Administration pénitentiaire, ce qui va grandement concourir à l'amélioration des conditions de travail des quelque 400 personnels.

## Une architecture au service de la préparation à la sortie

Si la cellule témoin, conservée dans l'un des quartiers d'hébergement de la partie basse, permet de mesurer l'évolution des conditions de détention depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est sans doute plus encore le soin apporté aux espaces d'activité et aux conditions d'accueil des familles qui ancre le centre pénitentiaire Paris La Santé dans la modernité.



56

57

La présence d'espaces socio-éducatifs a connu des hauts et des bas depuis la construction de La Santé. Prévue au départ dans le secteur auburnien, elle a vite disparu, puis est revenue dans les années 1960. Mais jamais dans les proportions actuelles : tandis que chaque quartier d'hébergement est équipé aujourd'hui de salles de classe, d'une bibliothèque et d'un espace de musculation, le bâtiment central, où se situe le pôle d'insertion et de prévention de la récidive (PIPR), compte sept salles de classe et une grande salle d'informatique. Quant à la médiathèque Robert-Badinter, inaugurée en 2010, elle a retrouvé sa place de choix dans le nouveau bâtiment central.

À cet ensemble s'ajoute un gymnase habillé de bois et équipé d'un écran géant, pour pouvoir servir de salle de spectacle. « *Le sport faisait partie du quotidien des prisons, mais sans disposer des espaces adéquats, analyse Caroline Soppelsa. La Santé va à cet égard, offrir des installations sans précédent au cœur de Paris.* » Et l'historienne d'ajouter : « *Au terme de la réhabilitation, le modèle proposé s'apparente au régime mixte conçu à l'origine, l'enfermement solitaire toute la journée n'étant plus l'objectif.* »

### Maintien des liens familiaux...

Au-delà de la « quantité », c'est la qualité de ces différents espaces qui fait la différence : « *En creusant le terrain, nous avons créé un énorme socle pour les activités et la logistique, ainsi que des douves pour faire entrer la lumière dans les locaux en rez-de-jardin, explique Brigitte Scharff. Et nous avons réintroduit de la végétation*

*dans certaines zones, avec des patios qui ne sont pas accessibles, mais qui apportent une ouverture.* »

C'est également la place et l'attention accordées aux familles qui tranchent avec La Santé d'hier : aménagé dans l'établissement, mais avec une entrée spécifique par la rue Messier, l'accueil des familles, confortable et adapté aux besoins des enfants notamment, leur évitera d'attendre dehors leur rendez-vous aux parloirs. Nombreux et lumineux, ces derniers sont installés dans le bâtiment principal, de même que les parloirs familiaux qui permettent aux personnes détenues de passer jusqu'à 6 heures d'affilée avec leurs proches.

### ... et relations avec l'extérieur

La situation de La Santé, en centre-ville, joue en faveur du maintien des liens familiaux et d'une bonne préparation à la sortie, laquelle passe aussi par la qualité des partenariats qui seront noués. « *Le fait d'être à Paris nous aide, note Christelle Rotach, la cheffe d'établissement. Le partenariat historique avec la Ville de Paris s'est maintenu tout au long de la phase de travaux, en reportant certaines actions vers le milieu ouvert. Tout l'enjeu désormais est de conserver un double plateau milieu fermé et milieu ouvert, et une passerelle fonctionnelle entre les deux.* »

Ces articulations entre services intérieurs et services extérieurs, entre architecture et projet d'établissement, constituent un atout précieux pour la préparation à la sortie et le suivi des personnes détenues, une fois que celles-ci auront retrouvé leur liberté.



300 m<sup>2</sup>  
de bibliothèque

1500 m<sup>2</sup>  
d'atelier de production  
et de formation

3 QUESTIONS À...

**Christelle Rotach**

cheffe d'établissement

**Quelles opportunités les nouveaux espaces d'activité offrent-ils ?**

Nous disposons de toutes sortes de salles dans les quartiers d'hébergement. Tout d'abord, pour des temps ludiques, de la musculation ou encore de la lecture, chaque bâtiment ayant une bibliothèque. Dans le bâtiment central, des activités de formation et d'enseignement auront lieu dans le PIPR (pôle d'insertion et de prévention de la récidive). Nous travaillons d'ailleurs en ce moment avec nos partenaires, la Région pour le plan de formation et l'Éducation nationale pour le volet pédagogique. En ce qui concerne le travail en atelier, c'est à la charge de Gepssa (mainteneur-exploitant) de trouver les entreprises qui seront susceptibles de faire travailler les personnes détenues. Dans les espaces du PIPR, nous avons aussi le projet de concevoir avec le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) des actions collectives sur la citoyenneté, les violences conjugales ou encore la prévention de la violence routière. Il y a enfin le gymnase qui offre de fantastiques possibilités pour des activités sportives et des spectacles.

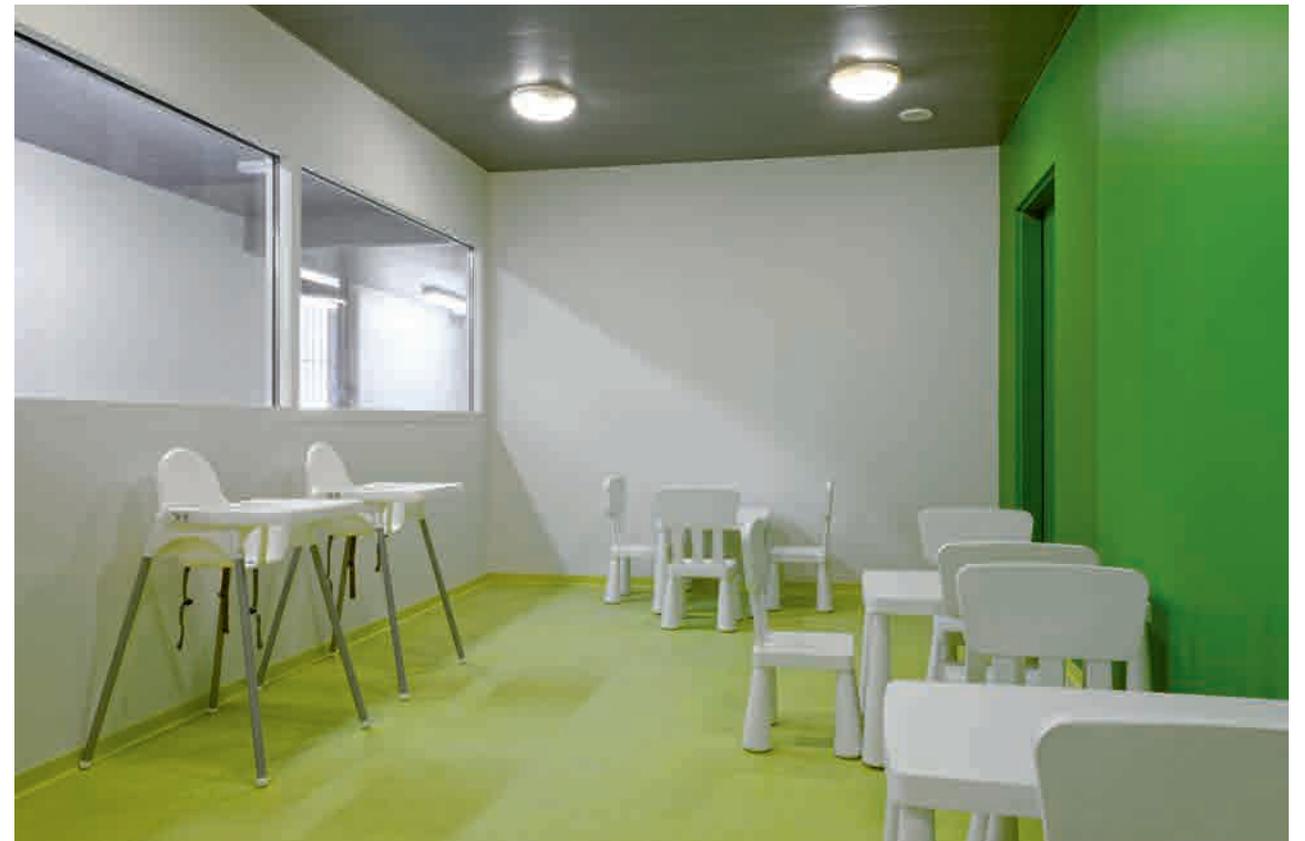
**Avez-vous des objectifs « quantifiés » d'activité pour les personnes détenues, pour limiter le temps passé en cellule ?**

La loi pénitentiaire a fixé aux établissements pénitentiaires une norme horaire à atteindre en termes d'activités quotidiennes. Les nouveaux espaces permettront de travailler à l'atteinte de ces objectifs tout comme la mise en œuvre de régimes de détention adaptés aux publics accueillis. Par exemple, le déploiement d'un module « respect » au sein de l'établissement est de nature à améliorer encore l'accès aux activités. Pour mettre en place les différents régimes de détention, dans les hébergements du quartier haut, du quartier bas, comme dans le quartier d'accueil et d'évaluation, et être en capacité de proposer une diversité d'activités, en fonction des lieux que nous avons à notre disposition, nous devons travailler sur la journée de détention, son organisation et les mouvements des personnes détenues. Dans un établissement de cette taille, cela demande une anticipation rigoureuse : il faut établir le plan des flux de promenade, d'enseignement, de sport, ce qui est très compliqué. La gestion et la cadence des mouvements commandent le bon fonctionnement de l'établissement.



**Les nouveaux aménagements seront-ils également favorables au maintien et au renforcement des liens familiaux ?**

Les conditions d'accueil des familles seront beaucoup plus respectueuses que par le passé, où celles-ci attendaient leur parloir, dehors, dans la rue, sommairement abritées. Désormais, un espace dédié, particulièrement soigné, est à leur disposition. La possibilité de proposer aux personnes détenues et à leurs proches des parloirs familiaux, qui permettent des rencontres plus longues, jusqu'à 6 heures, constitue aussi un avantage certain au bénéfice des relations avec la famille. Nous pourrions même envisager que les familles qui viennent de loin bénéficient de deux créneaux consécutifs pour porter ce temps passé ensemble à 12 heures. Mais cela sera modulé en fonction des situations des familles et des demandes des personnes détenues. C'est en tout cas un outil très intéressants, pour encourager les retrouvailles familiales dans des conditions améliorées. On ne rappellera jamais assez que les relais familiaux sont indispensables pour réussir la sortie et prévenir la récidive.



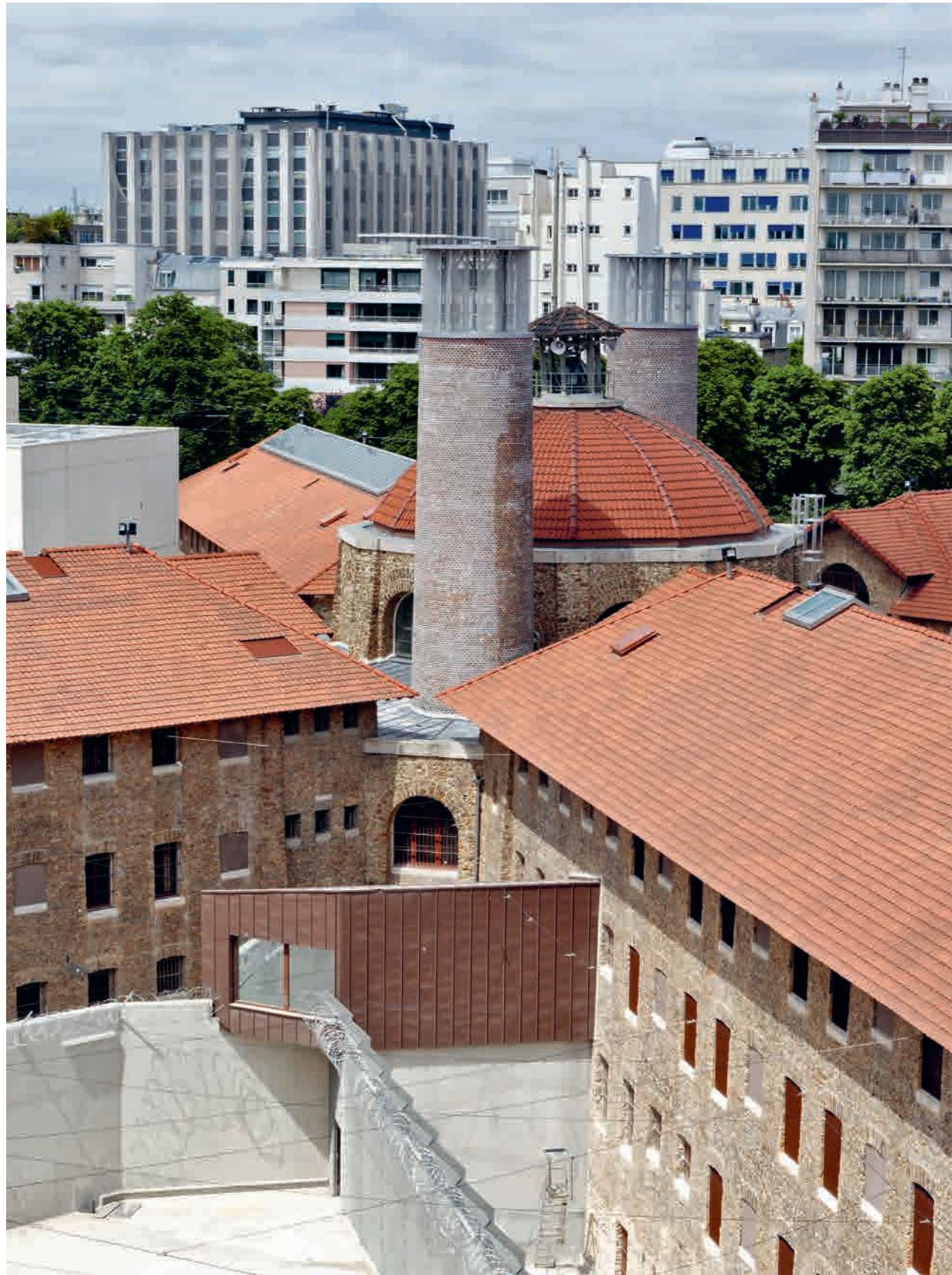


### **La place du végétal**

Si l'image qui demeure de La Santé, avant les travaux, est très minérale, elle n'est pas conforme à la conception architecturale initiale d'Émile Vaudremier : « Il y avait des pelouses centrales et des arbres dans les cours de promenade du quartier haut, rappelle l'historienne Caroline Soppelsa. Le végétal était aussi présent dans les petites cours de l'infirmerie. Mais tout cela s'était perdu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, suite au premier remaniement du quartier haut. » Cent cinquante ans plus tard, le verdissement des établissements pénitentiaires fait partie des programmes immobiliers de la Justice, le contact avec la nature donne un rythme au temps de la peine et permet de maintenir un lien avec le monde sensoriel. Le nouvel agencement de La Santé, avec une orientation des bâtiments conçue pour ouvrir des perspectives visuelles, notamment sur la frondaison généreuse du boulevard Arago, s'inscrit dans cette logique, de même que la présence de patios arborés en plusieurs points de l'établissement.

Tous les espaces de l'établissement, qu'ils aient été rénovés ou reconstruits, bénéficient d'équipements modernes. Conçus pour améliorer le quotidien des personnes détenues et mieux préparer leur sortie, ils ont aussi vocation à offrir aux personnels pénitentiaires de meilleures conditions de travail.

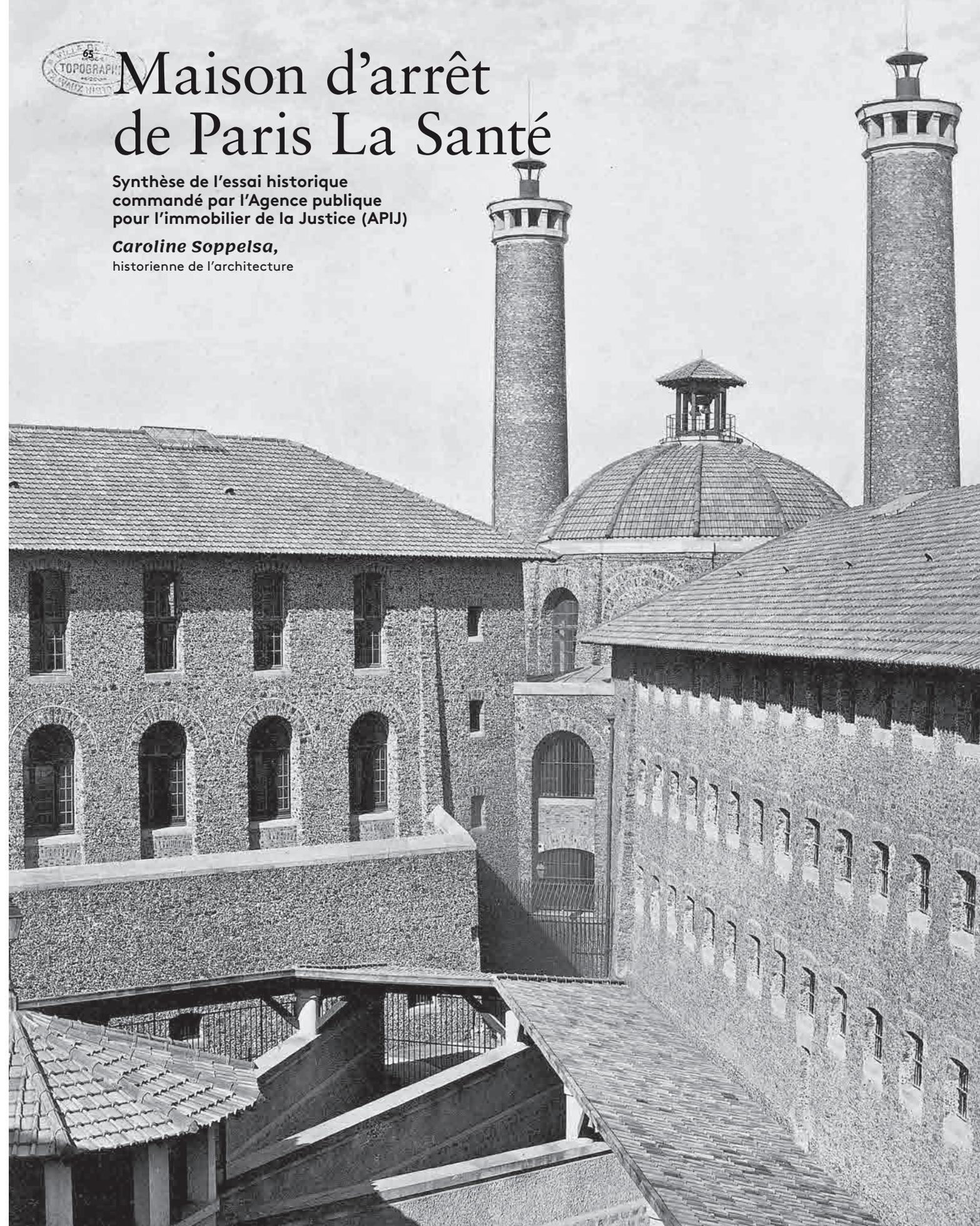




# Maison d'arrêt de Paris La Santé

Synthèse de l'essai historique  
commandé par l'Agence publique  
pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

*Caroline Soppelsa,*  
historienne de l'architecture



## Une nouvelle prison pour le Paris du Second Empire

Emblématique des débats intellectuels de son temps, à une époque qui nous paraît aujourd'hui fort lointaine, mais qui se préoccupa beaucoup de « science pénitentiaire », la prison de La Santé, inaugurée le 20 août 1867, a été édifiée sous le Second Empire, entre 1863 et 1868.

L'idée de construire un nouvel établissement à Paris est formulée dès 1851, dans l'enthousiasme de la mise en service de la maison d'arrêt de Mazas, première expérience à grande échelle d'enfermement cellulaire de jour et de nuit. Mais c'est en 1861 que le projet prend forme, sur fond de réajustement de la politique de construction pénitentiaire et de réaménagement urbain de la capitale, dont les limites viennent juste d'être repoussées suite à l'annexion, l'année précédente, des communes s'étendant au pied des anciens remparts.

L'édifice est destiné à remplacer la maison d'arrêt et de correction pour hommes de Paris, la prison des Madelonnettes, que l'ouverture de la rue de Turbigo tout autant que l'insalubrité et l'inadaptation croissante des locaux vouent alors à la destruction. Le terrain choisi est situé dans la périphérie sud de Paris, accessible depuis la rue de la Santé, qui donnera bientôt son nom d'usage à l'établissement. Encore peu urbanisé, le quartier a l'avantage d'être déjà doté d'une caserne et de permettre un accès rapide au palais de justice par les grands axes urbains qui le desservent depuis peu.

### Isolement cellulaire ou vie en commun ?

En matière de politique pénitentiaire, la prison de La Santé voit le jour au moment où l'application stricte du régime de l'isolement individuel, obligatoire pour

toutes les nouvelles constructions depuis 1836, est finalement infléchie en raison des maigres résultats obtenus. La circulaire Persigny du 17 août 1853 abandonne en effet cette contrainte qui a effrayé nombre de départements – en raison des difficultés techniques et surtout du coût de sa mise en œuvre – et limite ses exigences au respect de la séparation, en quartiers distincts, des catégories pénales. Le tout cellulaire n'est plus demandé et la détention en commun est à nouveau tolérée. D'ailleurs, le début des années 1850 est marqué par un débat virulent relatif aux conséquences de l'enfermement cellulaire absolu sur la santé mentale des prisonniers. Ce régime d'incarcération, basé sur l'isolement permanent du détenu dans sa cellule et qualifié de pennsylvanien, du nom de l'État américain où il a été le premier mis en œuvre, s'oppose alors au régime dit auburnien, du nom de la prison d'Auburn, autre expérience menée outre-Atlantique, qui se contente d'un isolement nocturne et organise une vie en commun silencieuse le jour.

66



LA PRISON DE LA SANTÉ. — Vue générale.

J. Caildrau, *La prison de La Santé. Vue générale* [source : *L'illustration*, 23 avril 1870. p. 288].

67



Hippolyte Auguste Collard, *Prison de La Santé. Réfectoire commun également utilisé comme salle de classe, 1878* [source : collection privée Philippe Zoummeroff] © ARCP / Mairie de Paris / cl. Jean-Philippe Boiteux.

En ce début des années 1860, le département de la Seine, bien que convaincu par le système pennsylvanien déjà mis en pratique à la prison de Mazas, décide de combiner les deux systèmes. Aux 500 condamnés, auxquels on ne peut raisonnablement imposer l'encellulement individuel durant la totalité de leur peine, un quartier de type auburnien ; aux 500 prévenus, que l'on souhaite préserver de la mauvaise influence des criminels les plus endurcis, un quartier de type pennsylvanien : deux prisons en une. C'est là l'une des caractéristiques majeures de la maison d'arrêt et de correction de La Santé, sans équivalent de ce point de vue parmi les autres établissements pénitentiaires français édifiés au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Une architecture de compromis

La mise en forme architecturale du projet est confiée en 1861 à un jeune et brillant architecte, ancien élève de l'École des beaux-arts et lauréat du prestigieux prix de Rome, Émile Vaudremer (1829-1914), qui obtient là sa première commande publique d'envergure. Le plan qu'il élabore tire habilement parti de la forme trapé-

zoïdale et de la forte déclivité du terrain. La partie la plus large de la parcelle est choisie pour accueillir le bâtiment d'entrée dévolu à l'administration et déployer les quatre ailes rayonnantes du quartier des prévenus selon la disposition en étoile – adaptation classique des principes de surveillance panoptique, c'est-à-dire exercée depuis un point central –, dont Mazas, – réalisée par son maître Émile Gilbert, – a établi le modèle une quinzaine d'années plus tôt. Le fond du terrain accueille, quant à lui, les bâtiments destinés aux condamnés, organisés, de manière plus conventionnelle, autour de plusieurs cours rectangulaires, à la manière des hôpitaux. L'ingéniosité de Vaudremer réside dans l'articulation de ces deux quartiers réunis par un bâtiment central abritant l'infirmerie et la chapelle des condamnés, mais dont les accès sont bien différenciés grâce au jeu de niveaux permis par la pente : le quartier auburnien est en effet situé un étage au-dessus du quartier pennsylvanien, tandis qu'un système de circulations superposées permet de relier directement le vestibule d'entrée du bâtiment d'administration au greffe de chacun des quartiers.

Les quatre ailes de détention du quartier des prévenus présentent une organisation intérieure identique à celle expérimentée précédemment à Mazas et promise ulté-

rieurement à une grande diffusion, à savoir un aménagement en nef avec étage-ment sur trois niveaux de galeries de cellules desservies par des coursives ouvertes sur un vide central. Les quatre divisions sont accessibles depuis une rotonde centrale qui abrite le bureau des surveillants au rez-de-chaussée et la chapelle au premier étage. Cette dernière prend la forme, toujours comme à Mazas, d'une tribune circulaire ouverte sur les galeries de détention de manière à permettre à chaque détenu d'entendre la messe depuis sa cellule, dont la porte aura préalablement été entrebâillée. Conformément aux exigences de continuité de l'isolement individuel, les espaces laissés libres entre les ailes de détention sont utilisés pour accueillir quatre promenoirs cellulaires, reprenant une fois encore le modèle élaboré par Gilbert à Mazas.

Si le quartier auburnien reprend la disposition en nef pour les étages supérieurs destinés au logement des détenus, il comporte, au rez-de-chaussée, de vastes salles, servant de chauffoirs, réfectoires ou ateliers, adaptées au régime commun, auquel sont soumis les condamnés durant la journée, et donnant accès à des cours de promenade collectives. Une chapelle traditionnelle, installée dans le bâtiment de liaison des deux quartiers, qui abrite également l'infirmerie, permet aux condamnés de suivre ensemble la messe.



Hippolyte Auguste Collard, *Prison de La Santé. Quartier des prévenus. Galerie cellulaire, 1875* [source : collection privée Philippe Zoummeroff] © ARCP / Mairie de Paris / cl. Jean-Philippe Boiteux.

## La Santé, prison modèle et prison moderne

### Une vision renouvelée de l'architecture pénitentiaire

Si la filiation avec Mazas se lit encore clairement dans les bâtiments d'administration, dont l'organisation est quasiment reprise à l'identique, le style architectural de l'ensemble offre une synthèse des éléments caractéristiques choisis pour les prisons précédemment créées à Paris et ailleurs. Nous retrouvons ainsi le vocabulaire

austère et monumental de l'art roman, dont Vaudremer, après Gilbert et les arcs plein cintre de Mazas, donne ici sa propre réinterprétation, en particulier dans la porte d'entrée qu'il imagine pour La Santé. Autre référence traditionnelle depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, destinée à frapper l'imagination du passant, l'architecture militaire est présente ici à travers les tourelles d'angle reprises cette fois de la Petite-Roquette. Ce traitement architectural proposé par Vaudremer inspirera toute une génération d'architectes, dont Achille Hermant lorsqu'il se chargera, quelques années plus tard, de la construction de la maison de répression de Nanterre.



Charles Marville, *Prison de La Santé. Une aile et un ensemble de promenoirs du quartier pennsylvanien, le bâtiment d'infirmerie et la rotonde centrale encadrée par les deux cheminées d'appel*, s.d. [1867-1869] [source : bibliothèque historique de la Ville de Paris, GP LIII, 28] © Charles Marville / BHPV / Roger-Viollet.

### Un laboratoire d'innovations architecturales

Mais c'est surtout par la mise en œuvre des dispositifs techniques architecturaux les plus à la pointe, que la prison du 14<sup>e</sup> arrondissement se distingue de ses modèles. En effet, pour aussi surprenante que cette idée nous paraisse aujourd'hui, la prison de La Santé a été, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un véritable laboratoire d'innovations architecturales dans le domaine du confort de l'habitat collectif, encore réduit à cette date aux casernes ou aux hôpitaux, longtemps avant que ces avancées techniques ne fassent leur apparition dans le logement des classes populaires. Car chaque cellule du quartier pennsylvanien doit permettre à son occupant de réaliser toutes les activités de son quotidien, quand la vie des Parisiens est encore largement conçue de façon collective à l'échelle d'un immeuble, avec par exemple de l'eau à chercher à la fontaine et des toilettes en fond de cour. À La Santé, les détenus bénéficient du chauffage central, de sièges d'aisances individuels, d'installation de bain, d'un ingénieux service de restauration collective par réseaux souterrains ou encore d'un système pneumatique d'appel des gardiens comparable à celui destiné aux domestiques dans les grandes maisons bourgeoises... Tous ces aménagements contribuent à faire de la prison de Vaudremer l'établissement pénitentiaire le plus moderne de son temps.

### Un édifice de référence dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

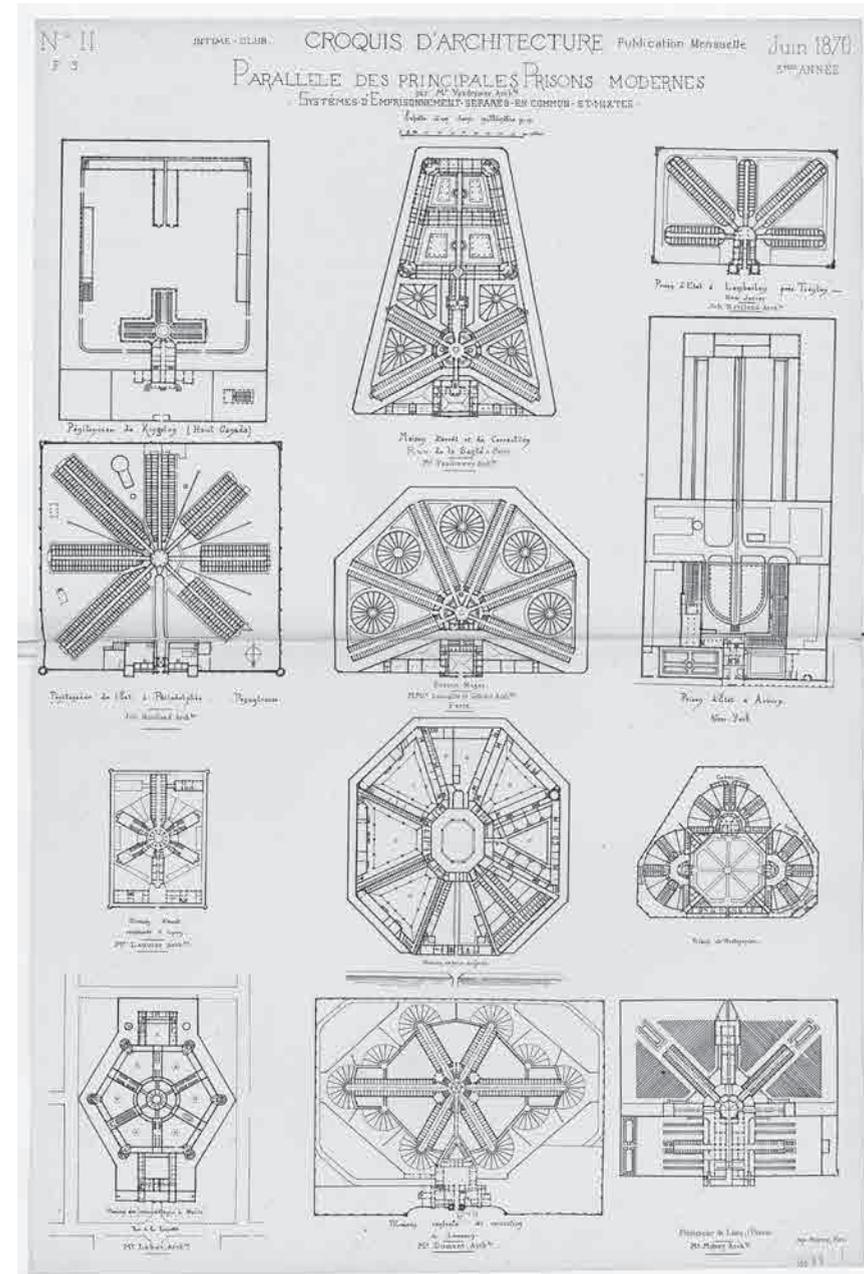
Œuvre unanimement saluée au moment de sa construction, à la fois par les spécialistes des questions pénitentiaires et par les hommes de l'art, La Santé intègre immédiatement le corpus des édifices remarquables du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle ne manquera jamais dès lors d'être mentionnée à l'article « prison » des ouvrages d'architecture à caractère généraliste et d'être présentée, soit par l'administration pénitentiaire, soit par son architecte, à l'occasion des grandes expositions universelles, plusieurs gouvernements étrangers demandant d'ailleurs une copie de ses plans. De même, elle apparaîtra longtemps parmi les édifices carcéraux cités en exemple à la fois par les professeurs de

68

69



Henri Manuel, *Prison de La Santé. Machine à vapeur*, s.d. [après août 1928] [source : Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie, e15-55 boîte 3 Prisons Paris] © BNF.



Émile Vaudremer, *Parallèle des principales prisons modernes. Systèmes d'emprisonnement séparés, en commun et mixtes* [source : Croquis d'architecture - Intime club, n° 11, juin 1870, feuille 3] © BNF.

théorie à l'École nationale supérieure des beaux-arts et par les professionnels chargés de la formation des personnels pénitentiaires – tel Pierre Cannat – jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, les historiens de l'architecture s'accordent tant sur ses qualités architecturales que sur sa valeur de témoin des intenses réflexions de la période. Un témoin d'autant plus précieux que beaucoup des prisons construites au XIX<sup>e</sup> siècle ont été détruites ou sont en passe de l'être.

## La prison modèle à l'épreuve du temps

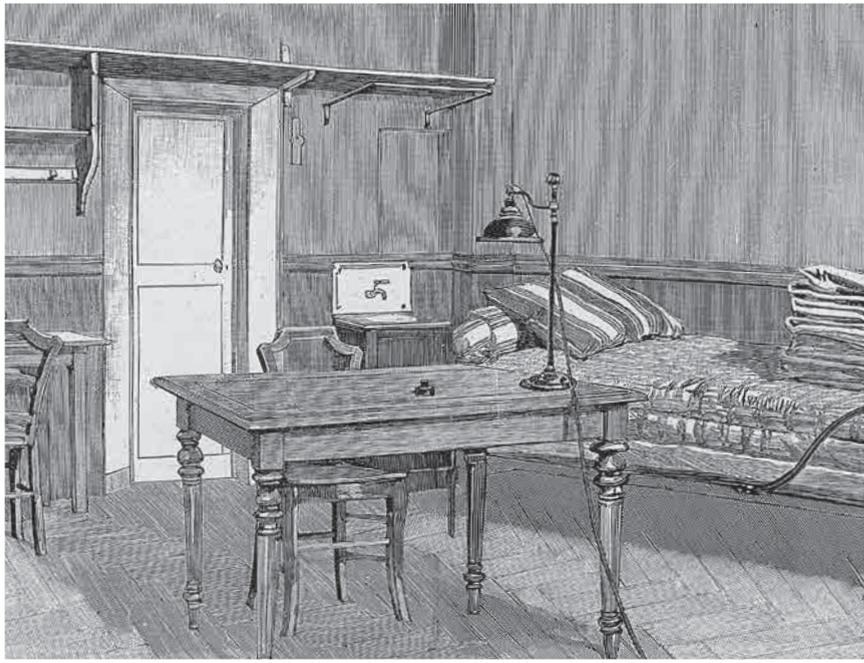
### Au rendez-vous de l'évolution des normes et des besoins...

Mais l'intérêt historique de la maison d'arrêt et de correction de La Santé ne se réduit pas aux seules circonstances de sa création. En effet, c'est aussi un établissement qui a dû s'adapter, avec plus ou moins de souplesse et de succès durant ses presque cent cinquante ans de fonctionnement, à l'évolution des besoins et des préconisations de l'administration pénitentiaire.

Du point de vue de la configuration des bâtiments, l'intervention majeure a lieu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1896-1899). L'établissement de la rue de la Santé doit alors non seulement relever le défi du retour à l'enfermement cellulaire strict entériné par la loi du 5 juin 1875 (conversion du quartier des condamnés au régime pennsylvanien), mais également accroître sa capacité d'accueil (surélévation générale du quartier des condamnés et remplacement des ateliers et des réfectoires par des galeries cellulaires) et abriter de nouvelles catégories pénales (aménagement de nouveaux quartiers).

### ... un établissement de plus en plus central au sein du parc pénitentiaire parisien et national

Au tournant du siècle, c'est l'ensemble du parc pénitentiaire parisien qui change de visage, donnant à l'établissement excentré



Prison de La Santé. Cellule de détenu politique [source : « Les nouvelles cellules de La Santé », in *L'illustration*, n° 2925, 18 mars 1899, p. 169].

et jusque-là subordonné à Mazas un rôle de premier plan auquel il n'était pas destiné et qui contribuera à changer radicalement le regard des Parisiens. La disparition simultanée des trois établissements de Mazas, de Sainte-Pélagie et de la Grande-Roquette n'est en effet que partiellement compensée par la construction de la nouvelle prison de Fresnes (inaugurée en 1898), et c'est la prison de La Santé qui est choisie pour accueillir les détenus politiques et les condamnés à mort, les exécutions capitales – spectacle fort couru – devant désormais se tenir boulevard Arago.

Or ce sont les prisonniers célèbres qui font la notoriété des lieux de détention. Et alors que la prison de La Santé perd un peu de son aura en tant que prison modèle, éclipsée par la modernité de Fresnes – dont elle bénéficie cependant puisque les dispositifs techniques choisis pour ce dernier établissement sont également installés au quartier des condamnés à l'occasion de sa rénovation –, elle acquiert une nouvelle place dans l'imaginaire collectif, parisien d'abord, national ensuite.

Alors qu'elle est désormais seule à Paris, en ce début du xx<sup>e</sup> siècle, à recevoir les prévenus hommes, et que se dresse maintenant régulièrement devant ses murs la silhouette terrifiante de la guillotine (entre 1898 et 1939), les projecteurs sont braqués sur elle, et la culture populaire

– des aventures d'Arsène Lupin aux colonnes des revues de faits divers, en passant par les publicités – s'empare de son image.

## Un témoin et acteur de notre histoire contemporaine

Avec les disparitions successives au cours du xx<sup>e</sup> siècle des établissements de Saint-Lazare (1932), de la Conciergerie (1934) et de la Petite-Roquette (1974), la maison d'arrêt de La Santé est aujourd'hui l'ultime édifice pénitentiaire encore en activité dans Paris intramuros. Bien que l'établissement du 14<sup>e</sup> arrondissement ait été plusieurs fois menacé à son tour de destruction – la réorganisation des prisons de la Seine de la fin du xix<sup>e</sup> siècle la laissant en sursis, tandis que sa reconstruction en région parisienne est à nouveau envisagée dans les années 1960 –, il n'est plus question de la démolir. Après un siècle et demi d'existence, elle incarne désormais pour le quidam l'idée même de prison en France, et sa « petite » histoire, en croisant régulièrement la « grande », nous permet de lire en filigrane les grandes dates de notre histoire contemporaine.

Rappelons par exemple le rôle joué par La Santé dans la chasse aux « embochés »

(surnom donné à ceux que l'on soupçonne de trahison) et la répression des mutineries de 1917. La prison du 14<sup>e</sup> arrondissement, partiellement transformée à cette date en annexe de la prison militaire du Cherche-Midi, accueille ainsi les soldats passibles du Conseil de guerre et les individus traduits devant la Haute Cour de justice.

Dans un autre registre, la Santé reste indissociable du combat contre la peine de mort dont l'abolition fut obtenue en 1981 sous le ministère de Robert Badinter. C'est en effet l'exécution, en 1972, dans la cour de la prison parisienne, d'un de ses clients – Roger Bontems, mêlé à un double homicide commis lors d'une évasion, sans cependant avoir donné la mort lui-même – qui aura déterminé le célèbre avocat à consacrer son énergie à la lutte contre la peine capitale. Aujourd'hui, cette mémoire n'est pas oubliée puisque – symbole fort du mouvement actuel de renforcement des missions de réinsertion de la prison – c'est du nom de l'ancien ministre de la Justice qu'a été baptisée la nouvelle médiathèque de l'établissement de la rue de la Santé, inaugurée en 2010.

## La mémoire des mutations du milieu pénitentiaire au xx<sup>e</sup> siècle

### Surveillants et luttes syndicales

La mémoire dont est porteuse la prison de La Santé est aussi plus simplement celle des grandes mutations du monde pénitentiaire lui-même, dont elle a souvent été l'un des acteurs de premier plan.

C'est ainsi que la maison d'arrêt du 14<sup>e</sup> arrondissement tient une place particulière dans l'histoire des personnels pénitentiaires. En 1893, elle est choisie pour accueillir l'École supérieure pénitentiaire, premier lieu, centralisé à l'échelle nationale, de formation des gardiens, dont les élèves bénéficieront notamment des enseignements du père de l'anthropométrie judiciaire, Alphonse Bertillon. Quelques années plus tard, La Santé est au centre du mouvement de défense de la profession : ses personnels, militants de la première heure, commen-

çant à s'organiser au début du xx<sup>e</sup> siècle pour obtenir enfin tant la reconnaissance de l'État que celle de la société civile encore prompt à couvrir gardés et gardiens de la même opprobre.

Une lutte qui ne comptera pas que des succès puisque c'est au lendemain de la violente mutinerie des détenus de La Santé de juillet 1957, rendue possible par le débrayage des personnels pénitentiaires, qui se vivent alors comme les oubliés de la croissance des Trente Glorieuses, que le gouvernement décide, sous la pression de l'opinion, de dérocher les surveillants de leur droit de grève.

### Personnes détenues et prise en charge médicale

Il faut également souligner le rôle moteur de l'établissement de La Santé dans l'amélioration progressive du suivi médical des détenus, et ce, en dépit du manque récurrent de moyens et du retard accumulé dans ce domaine sur la société civile.

À chaque fois que le volontarisme politique a pu permettre quelques avancées au cours des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, la prison du 14<sup>e</sup> arrondissement a su être au rendez-vous, devenant à plusieurs reprises un site pilote. En 1873, c'est la première infirmerie centrale des prisons du département de la Seine, notamment dotée d'équipements chirurgicaux modernes, qu'elle accueille. En 1964, un peu plus de trente ans après une expérience novatrice d'annexe psychiatrique déjà tentée dans ses murs, c'est l'un des deux premiers centres (aujourd'hui services) médico-psychologiques régionaux qui s'y implante. Au début des années 1990, c'est encore le personnel médical de La Santé – en particulier sa très médiatisée cheffe de service, Véronique Vasseur – qui donne l'impulsion décisive dans l'accélération du vote de la loi de 1994 transférant la responsabilité des services de santé de l'administration pénitentiaire au secteur public hospitalier et créant les nouvelles unités de consultation et de soins ambulatoires (actuelles unités sanitaires). Une opportunité de moderniser les installations de La Santé, dont la situation s'était fortement dégradée durant les décennies précédentes.

## Face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, renouer avec l'exemplarité

Parce qu'ils ont fait l'objet d'importants développements dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, ce sont les nouveaux espaces réservés à la réinsertion des détenus qui ont probablement eu le plus de difficultés à trouver leur place dans les vieux murs de la prison de La Santé. Conséquence directe des revendications véhémentes des prisonniers, relayées au début des années 1970 par le Groupe d'intervention sur les prisons (GIP) animé par le célèbre philosophe Michel Foucault, l'action la plus marquante dans ce domaine reste la construction en 1975-1976 d'un bâtiment neuf consacré à la formation professionnelle et aux activités socio-éducatives (pratiques artistiques, physiques ou sportives).



Henri Manuel, Prison de La Santé. Pont roulant permettant de distribuer la nourriture, vers 1929-1931 [source : Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie, S198 Qe 1123].

Avec l'ambitieux chantier qui arrive aujourd'hui à son terme, l'administration pénitentiaire s'est donné les moyens d'une remise à niveau devenue incontournable. Outre l'amélioration des dispositifs de confort des cellules, les nouvelles installations collectives (gymnase, ateliers, salle d'activités, parloirs...) mettent désormais la Santé en phase avec les exigences et les objectifs contemporains.



Claude Abron, *Maison d'arrêt de La Santé. Détenus dans l'atelier de bijouterie fantaisie*, 21 novembre 1984  
[source : Claude Abron] © Claude Abron.



Agence diffusion presse, *Gardiens massés dans l'ouverture de la porte de la maison d'arrêt de La Santé*, 16 juillet 1957 [source : Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie, P693 Qe 1123 chemise 6 mutinerie à la prison de La Santé, juillet 1957] © BNF.



